

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal
Téléphone : PLATEAU 8511*

Administrateur PIERRE ASSELIN
Secrétaire de la Rédaction PIERRE BOUCHER

On est prié d'envoyer toute correspondance à la case 4018 de l'Hôtel des Postes en mentionnant sur l'enveloppe le service (Rédaction ou Administration) auquel on veut s'adresser.

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVAR ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud	\$6.50	\$3.50	\$1.85
Autres pays	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi, accepté et payable au pair à Montréal.

Première année — No 260

Le numéro: 5 sous

Montréal, samedi 19 janvier 1935

Pour nos apôtres de l'action sociale

L'arrêt de nullité rendu par M. le juge Joseph Archambault touchant certain emprunt contracté par une dame Henri Pepin attirera de nouveau l'attention du public sur certains modes d'usage pratiqués en notre ville à la faveur de la misère publique.

Dans cette affaire, consignée au dossier 124005 de la Cour supérieure, il a été établi que la dame Pepin, en vertu d'une procuration générale et spéciale de son mari, avait emprunté de la People's Thrift and Investment Company (ou Société populaire d'Épargne et de Placement), sur le gage de trois immeubles différents complétés par un acte de dation en paiement (dispensant la Société de toute mise en demeure ou autre formalité légale en cas de défaut), une somme de \$8000 à 10 1/2% d'intérêt, plus une commission de 2 1/2% au notaire de la Société et une commission ou remise de 10% à la Société elle-même.

« Les conditions exorbitantes de l'obligation », a dit M. le juge Archambault, « sont de nature à permettre à la Cour d'interpréter strictement et sans scrupules la procuration, pour savoir si elle autorisait l'épouse du demandeur (M. Pepin) à contracter cette obligation. »

Et l'action de Pepin en annulation de contrat a été maintenue.

A propos d'une soi-disant Société de prêts et de finance, nous demandons le 15 décembre comment, devant la loi fédérale qui interdit le prêt à plus de 12% d'intérêt, des particuliers ou des sociétés peuvent offrir publiquement, par la voie des journaux, des prêts à un taux légal en apparence mais à des conditions de remboursement qui portent incontestablement ce taux à 18%. Là-dessus un avocat nous a appris, dans une lettre portant demande de rectification, que l'établissement en cause détient une autorisation législative (par « bill privé ») d'Ottawa, et qu'en interprétant d'une certaine manière (abusivement, à n'en pas douter) certaine disposition de ce texte relative au mode de remboursement, il peut pratiquer légalement le genre d'usure que nous avons dénoncé.

De toute évidence le parlement fédéral ne saurait permettre explicitement à des particuliers des commerces que lui-même a interdits par raison d'intérêt public, au moyen de lois pénales: aussi les établissements qui se fondent par-ci par-là pour pratiquer l'usure sous une forme ou sous une autre ont-ils la précaution de lui demander, par l'entremise de quelque député complaisant, des autorisations législatives assez ambiguës, sur certains points, pour faire hériter les fonctionnaires chargés de la mise en œuvre de la justice. Il y a aussi les commissions, les courtages, les honoraires de toute sorte, qui dissimulent en partie, pour les nigards, le fruit de l'usure.

Mais quand un journal comme L'ORDRE, et un journaliste comme moi-même, ne craint pas de dénoncer à ses risques et périls ces subterfuges, les cercles de jeunesse qui prétendent s'intéresser à l'action sociale — et qui en fait, la plupart du temps, s'occupent de toute autre chose — ne pourraient-ils pas profiter de ces indices pour tenter de faire mettre les usuriers à la raison ?

Dans tous les pays du monde, à l'heure actuelle, les gouvernements, les associations privées, se préoccupent de créer de nouvelles sources de crédit à bon marché, pour les classes populaires, pour les classes moyennes, pour le commerce, pour l'industrie. C'est ce qui se passe en Belgique, par exemple. Chez nous, malgré la multiplication des associations soi-disant « catholiques », l'usure affiche partout sa face hideuse. Dans notre jeunesse vouée à l'action sociale, n'y a-t-il donc personne qui jette de temps à autre un coup d'œil sur les petites annonces des journaux, ne fût-ce (cela devrait lui plaire) que pour embarrasser le procureur général de la Province de Québec par des demandes de poursuites ?

Olivar ASSELIN

Evénements

Le tourisme à Montréal

D'après le rapport pour 1934 du Montréal Tourist and Convention Bureau, le tourisme à Montréal a, l'an dernier, légèrement augmenté. On prévoit pour l'année qui vient de commencer une augmentation encore plus sensible. La chose se peut fort bien, vu les fêtes qui doivent avoir lieu ici, l'été prochain, pour commémorer la visite de Jacques Cartier à Hochelaga en 1635. On sait en effet que l'an dernier la commémoration de la découverte du Canada fournit à plusieurs associations importantes l'occasion de tenir chez nous leurs assises.

Montréal est un lieu de convention très populaire, surtout auprès des Américains. Toronto l'emporte cependant auprès des congressistes du Canada. Cela s'explique assez bien par le fait que cette ville est beaucoup plus près que Montréal du centre géographique du pays. Le Montréal Tourist and Convention Bureau a surtout pour but d'amener les diverses associations du monde entier à choisir Montréal comme lieu de leurs congrès. L'an dernier, sur 99 congrès tenus dans notre ville, 8 étaient internationaux, 5 nationaux, 25 américains et les autres régionaux.

Ces chiffres montrent qu'il ne faut pas négliger la propagande à l'étranger. La coopération entre tous les offices de tourisme au Canada, fédéral, provinciaux et régionaux, est nécessaire mais l'association montrealaise agit sagement en se tenant en relations constantes avec les organismes similaires des Etats-Unis et même d'Angleterre. Le tourisme est une industrie profitable dont les revenus compensent amplement les frais qu'elle entraîne.

La sécurité sur la route

On a déjà manifesté l'intention de demander au gouvernement de Québec de rendre obligatoire pour tous les automobilistes l'assurance contre les accidents, afin de diminuer le nombre de ces derniers et de protéger financièrement ceux qui en sont victimes. Dans le même but, le Royal Auto Club of Canada suggère au gouvernement provincial d'adopter une loi, déjà en vigueur dans sept provinces canadiennes, en vertu de laquelle tout automobiliste trouvé coupable d'une infraction aux règlements de la circulation ou responsable d'un accident se voit enlever son permis de conduire et son certificat d'enregistrement jusqu'à ce qu'il produise une police d'assurance ou une autre garantie financière. La différence qui existe entre les deux mesures proposées, c'est que dans le premier cas l'assurance est obligatoire pour tout le monde tandis que dans le second elle n'est imposée qu'à ceux dont la conduite n'est pas irréprochable. Que l'on adopte l'une ou l'autre mesure, le plus difficile, nous l'avons déjà fait remarquer, le plus important aussi, sera de faire appliquer la loi.

Les capacités de M. Bennett

On sait que M. Woodsworth, le chef du parti socialiste du Canada, approuve fort les réformes projetées par M. Bennett, à qui il reproche seulement de ne pas aller encore assez loin. Or, M. Bennett ayant récemment fait valoir son titre d'« avocat des grosses compagnies » pour justifier sa prétention à l'intelligence des choses économiques, M. Woodsworth lui a répondu que ce titre en est plutôt un d'incompétence et qu'il devrait avouer qu'il a « de bien faibles connaissances des problèmes économiques ». Le jugement de M. Woodsworth n'est peut-être pas un critère; cependant...

La civilisation contemporaine

M. Julian Huxley, homme de sciences et de lettres, disait récemment dans une conférence qu'il donnait à Ottawa: « Il semble que (dans la civilisation actuelle) l'opportunisme l'emporte sur la théorie et que les besoins immédiats l'emportent sur les principes à longue portée qui nous ont guidés jusqu'ici. » M. Lucien Romier ne parle pas autrement quand il dit qu'aujourd'hui l'homme règle sa conduite sur ses seuls intérêts et que l'humanisme se perd.

Jean-Claude MARTIN

Errata

Dans mon article d'hier sur « le préjugé de la balance du commerce », au premier paragraphe, au lieu de: le total de nos échanges avec les pays extra-impériaux se chiffrait à 125 millions de dollars, lire: l'augmentation de nos échanges... se chiffrait par 125 millions. — J.-M. N.

Définition

— Qu'est-ce qu'un Sioniste ?
— Le Sioniste, c'est un Juif qui, avec l'argent du deuxième Juif, veut expédier le troisième en Palestine.
S. G. D. G. (Sans Garantie Du Gouvernement), bien entendu.



Mile Camille Bernard

LES IDÉES ET LES FAITS

I. — C'est une tâche collective

Rien ne prouve mieux la nécessité de la Commission d'urbanisme — qui devrait être constituée en service permanent — que l'empiètement des journaux de toute nuance à l'appuyer. M. Louis Dupire, du DEVOIR, a écrit plusieurs articles pour en expliquer l'importance et, au CANADA d'hier, M. Edmond Turcotte disait :

Montréal s'est développée très rapidement et en pleine anarchie, ou presque. Certes, on a bien eu la velléité de bannir des règlements édilitaires de toute sorte. Mais c'était apparemment pour avoir le plaisir de s'asseoir dessus chacun son tour. S'il prend à un quidam la fantaisie de gâcher, toute une rue d'habitations respectables en décorant la façade de sa demeure d'un véritable chancre esthétique, ou de construire un escalier pour acrobates dans un quartier où ils sont interdits, ou encore d'installer une usine à « pinottes » à côté d'un temple, il lui suffit de tirer la bonne ficelle et le tour est joué. On cite des quartiers où le règlement a même été modifié plus de quarante fois pour se plier aux caprices successifs de celui-ci ou celui-là.

« Montréal a un impérieux besoin d'un plan d'ensemble. » M. Terrault a dressé deux cartes de Montréal, l'une indiquant le désordre dans lequel la ville a grandi, les immeubles publics et les zones de verdure désaffectées par le champignon de l'industrie lourde et du commerce, l'autre assignant des zones réglementaires aux diverses catégories de la propriété bâtie. Il part de ce principe qu'il faut utiliser les ouvrages existants. Sauf dans les quartiers déçus, rien ne sera démolé. Même les travaux de réfection se résument à peu de chose : prolongement de certaines rues, aménagement de voies d'accès aux parcs ou jardins isolés (par exemple, le Parc Jarry), et, si les circonstances le permettent, élargissement de la rue Sainte-Catherine au moyen d'« arcades ». Nous avons déjà expliqué ici ce mode de réaménagement des artères commerciales, tout en reculant de plusieurs pieds la façade des immeubles, comporte tous les avantages de l'expropriation pure et simple sans en avoir les inconvénients. Le propriétaire n'a qu'à rebâtir un ouvrage avancé, au-dessus du trottoir, pour regagner l'espace dont la chaussée le prive. Enfin, en établissant les habitations ouvrières à proximité des zones industrielles, M. Terrault estime qu'il dégorgera les centres aux heures de presse.

Cette œuvre trop longtemps ajournée, la Commission d'urbanisme l'a abordée avec patience. Le succès ne dépend pas seulement de M. Terrault, mais du Conseil municipal, de la presse et du public.

II. — Pirandello et son rayonnement

L'Italie, où il y a plus de scènes lyriques que partout ailleurs, est tout à fait dépourvue de théâtres dramatiques. Les salles où l'on joue la comédie sont parfois louées pour d'autres fins; aucune d'elles n'est subventionnée; il n'y a que des troupes de tournée qui se déplacent de

ville en ville comme les anciens comédiens ambulants. M. Luigi Pirandello, l'un des bons têtes du théâtre contemporain et, à coup sûr, l'esprit le plus rayonnant qui ait renouvelé l'art dramatique depuis Ibsen, se propose de fonder à Rome un théâtre national auquel l'Etat votera une subvention. Il a parlé de son projet à M. Mussolini, qui s'en est dit enchanté, et à un rédacteur du FIGARO, qui nous le rapporte. Si tout va bien, ce puissant foyer d'art dramatique ouvrira ses portes en octobre prochain, « le jour anniversaire de la marche sur Rome ».

Pirandello sera vraisemblablement l'animateur du nouveau théâtre romain. Peu d'écrivains ont apporté à l'art dramatique une lumière aussi dure, où l'envers de l'homme apparaît plus réel que son endroit, où la personnalité se dédouble, où chaque être se découvre un fonds ignoré, plus semblable à lui-même que son fonds connu ou semi-connu. Me tromperais-je beaucoup en rapprochant sa méthode dramatique de la méthode psychanalytique de Freud ? Quand une œuvre fuit l'analyse directe, qu'elle ne se présente à l'examen que d'un côté, refusant de laisser voir tout de suite son côté insolite ou mystérieux, la critique paresseuse définit cette partie d'ombre en ajoutant un *isme* au nom de l'auteur. L'ibsenisme, le freudisme, le pirandellisme, sont des exemples de définitions sommaires et de tout repos. Une situation est freudienne si elle remue le bas-ventre, ibsenienne si elle exalte le triomphe de l'individualité, pirandellienne si elle est à deux dimensions. Ce procédé dispense de réfléchir, mais crée en même temps, autour des œuvres en cause, un halo troublant et glorieux. Pirandello s'est défendu récemment d'être l'auteur du pirandellisme; de même le mesmérisme, il y a deux siècles, était une contrefaçon de la théorie de Mesmer.

La librairie Stock vient d'édition un recueil de nouvelles de Pirandello, traduites dans une langue mal sûre, mais qui n'ôte rien à l'ironie attristée de ces réflexions. Le *Seigneur de la Nef* (le titre de cette nouvelle est aussi celui du livre), c'est le Christ en croix, couvert de talures et affreusement torturé, de la petite église de Saint-Nicolas. Tous les ans, au mois de septembre, la foule se rend à ce lieu de pèlerinage, traînant en laisse ou dans des charrettes des goretts bien engraisés qui seront égorgés le jour de la fête, échaudés, charcutés, rôtis et mangés avec du vin. Quelque temps auparavant, Pirandello s'est fait un ennemi de M. Lavaccara (ne traduisez pas), qui lui vantait l'intelligence d'un cochon. — « Mais non, monsieur Lavaccara, si votre porc était intelligent, il ne mangerait pas, sachant qu'on l'engraisse pour le tuer. » Le jour de la fête, M. Lavaccara fait semblant de ne pas voir le détracteur de ses cochons. La foule se met à boire. Les porcs assommés, tenus par six bras rouges, hurlent comme des hommes. Vers le soir, cette orgie se couvre d'une vapeur rouge, et Pirandello se demande s'il a eu raison de calomnier les porcs. Puis tout à coup, le Seigneur de la Nef, porté par des clercs sobres, s'avance entre les bahuts renversés; la foule s'écarte; la procession commence. Mais, que se passe-t-il ? Ces

Féminisme

Un de nos confrères publie la lettre qu'une féministe connue lui a adressée et dans laquelle diverses questions sont posées.

Les voici, avec les réponses que moi, pauvre homme, je me permets, très timidement, de leur faire :

Pourquoi la femme est-elle tenue par les codes et les coutumes dans un état de subordination indigne de ses capacités ?

Parce que les codes et les coutumes sont toujours des conséquences de l'état de choses ordonné par la nature. Au temps où l'humanité vivait selon la loi naturelle, la femme, être physiquement faible, était protégée et nourrie par l'homme. (Il en est d'ailleurs encore ainsi, malgré le progrès, dans l'immense majorité des cas.) Ajoutons que la femme accepte fort bien, sauf exceptions, cette subordination, qui n'est d'ailleurs qu'apparente. Les femmes sont maîtresses, d'ordinaire, chez elles, et la plupart des hommes sont assujettis, par surcroît, au dehors. Dans l'ensemble, ceux-ci sont bien moins libres que celles-là.

Pourquoi la femme a-t-elle été longtemps considérée, et l'est-elle encore par beaucoup, comme un homme raté, comme une partie inférieure de l'espèce ?

Parce que la femme, et surtout la plus moderne, celle qui se croit la plus élibérée, n'a pas elle-même la fierté de son sexe. Elle singe l'homme, tient à exercer des professions traditionnellement masculines, etc. Le féminisme n'est d'ailleurs qu'une forme de cette admiration naïve, envieuse, inexplicable, de l'homme...

Pourquoi la prostitution a-t-elle été instituée et pourquoi n'est-elle pas encore abolie ?

(...) Il est infiniment probable que c'est une femme qui inventa l'amour vénal : elle avait ça dans la peau. Et si la prostitution n'est pas abolie, c'est sans doute parce que les prostituées ne veulent pas. J'ajoute que, malgré les déclamations de tant de romanciers, auteurs dramatiques, sociologues, moralistes, féministes, etc., aucune femme n'est vraiment obligée de se vendre, et que celles qui le font trouvent cela tout naturel.

Pourquoi une foule de mots n'ont-ils qu'un genre, le masculin ?

En voilà, une question ! Et où le féminisme va-t-il se nicher ? Le dictionnaire est-il donc aussi une bastille que veulent prendre ces dames au nom de l'égalité des sexes ?

Mais ce serait plutôt aux hommes de protester contre la tyrannie exercée par le genre féminin dans le vocabulaire. La plupart des mots de la langue qui évoquent des idées de grandeur, de beauté, de force (ces mots le prouvent déjà) sont, en effet, féminins... Les cinq parties du monde, les plus puissantes nations, la justice, la vérité, la charité, la liberté, l'égalité, la fraternité, la paternité elle-même, appartiennent au sexe d'en face : il a la vertu et nous a laissé le vice...

Décidément, il y a des femmes qui ne seront jamais contentes !

Clément VAUTEL

(Du JOURNAL)

Andromaque

Le fait se passe en France. Un professeur est de mauvaise humeur. Il est invité le soir à un dîner auquel il est obligé d'assister et il a horreur des cérémonies mondaines.

Aussi est-ce sur un ton bourru qu'il demande à un de ses élèves :

— Qui a fait *Andromaque* ?

— Ce n'est pas moi, m'sieur.

Nouveau sujet de colère. Si bien que le soir, à peine assis auprès d'une jeune et jolie femme, le professeur ne peut s'empêcher de lui conter la réponse de son élève.

— Croyez-vous ! il m'a répondu que ce n'était pas lui qui avait fait *Andromaque* !

Le professeur attend un cri d'indignation. La jeune femme ne crie pas. Elle dit simplement :

hommes-là sanglotent, se frappent la poitrine ! Et Pirandello se dit que le sentiment religieux est une chose admirable, et que les porcs, si intelligents qu'ils soient, ne méritent jamais de vivre une vie aussi tragique que les hommes.

Voilà Pirandello, avec son admirable insolence, et sa psychologie; un homme extrêmement lucide observant des hommes qui ont bu. Le pirandellisme ne signifie rien pour ceux qui voient le monde avec des yeux sobres, rien sinon la méthode chirurgicale transposée dans l'analyse des sentiments. La grande majorité des hommes vivent dans une demi-conscience, où leur intelligence se soule dans leur vie affective, comme un sommelier qui se grisserait à respirer trop longtemps dans le cellier. Pirandello est dans ses œuvres maîtresses, comme dans cette nouvelle, le seul homme qui n'a pas bu. Cela expliquerait en partie l'influence qu'il exerce sur les écrivains de théâtre et, d'une manière générale, sur toute la littérature de psychanalyse.

Lucien PARIZEAU

De la Méditerranée au Pacifique (1)

II

L'apparition récente d'un nouveau cuirassé de poche allemand a provoqué de nombreux commentaires, et non pas chez les seuls techniciens. Les caractéristiques (2) remarquables du dernier navire de la classe *Deutschland* ont obligé la France à mettre sur le chantier un bâtiment de 27.000 tonnes, afin qu'elle puisse maintenir sa supériorité navale sur la flotte allemande. Ce grand croiseur (type *Dunkerque*) est menacé d'être déclassé par les cuirassés de 35.000 tonnes que construit actuellement l'Italie. Mais, en raison des limitations imposées à la France par le Traité de Washington, il ne peut être renforcé d'une autre unité.

Ayant à faire face à l'Allemagne et à l'Italie, et sur deux fronts de mer différents, l'Amirauté française se trouve dans l'obligation de se réserver les coudees franches, tant en matière de tonnage global qu'en matière de catégories de navires.

Autrement dit, la position navale de la France dépend de deux facteurs, d'un italien, l'autre allemand. La voie qui prendra l'Amirauté française résultera de la politique de Rome et de Berlin. Pour être en mesure de s'assurer un minimum de sécurité, Paris a besoin de sa liberté de mouvement. A la suite des perfectionnements apportés par les ingénieurs allemands dans le domaine de la construction navale, la puissance navale anglo-saxonne dépend plus que jamais de la puissance maritime des pays continentaux. Londres ne peut pas se désintéresser des flottes voisines, mais aussi longtemps qu'il sera possible de restreindre les constructions navales des autres puissances, il ne saurait être question pour le gouvernement anglais de se lancer à corps perdu dans une ruineuse course aux armements. L'Angleterre est donc poussée à soutenir les accords de limitation par tonnage et par catégorie. C'est sur ce point que sa thèse se sépare de celle de la France.

La liberté, pour chaque puissance, de construire à sa guise, même dans un but purement préventif, obligerait Londres à suivre le mouvement à une cadence accélérée, ce qui entraînerait les Etats-Unis dans le sillage. Or toute augmentation du nombre ou de la puissance des unités navales américaines est de nature à menacer de plus en plus gravement la sécurité du Japon.

D'où l'alternative suivante : restreindre les constructions et exposer deux pays (la France et le Japon) à se trouver dans un état intolérable d'infériorité marquée; ou bien supprimer tous les accords et se lancer dans la course aux armements. Solutions aussi déplorables l'une que l'autre. Il ne resterait, pour éviter tous risques d'armements intensifs, qu'à reconnaître à certains pays se trouvant dans une situation particulière le droit d'obtenir la parité navale avec les grandes puissances, sous réserve de limiter les constructions à un niveau raisonnable.

C'est la thèse soutenue par le Japon lors de la conférence navale de Londres. Les puissances anglo-saxonnes n'ont pas voulu l'admettre et Tokio a dénoncé le traité de Washington. Aussi le problème des armements navals est-il remis en question. De la puissance maritime des pays continentaux dépendra la force de la marine anglaise, partant celle de la marine américaine. On comprend, dès lors, que la question navale en Occident exerce une action sensible sur la politique de l'Amirauté japonaise et puisse ainsi changer tous les facteurs du problème de la suprématie en Extrême-Orient.

André BOWMAN

(1) Voir L'ORDRE du 24 décembre.
(2) On appelle caractéristiques d'un navire de guerre les éléments de sa puissance offensive et défensive.

L'« Ordre » est le journal d'opinion qui laisse dans les questions libres le plus de latitude à ses collaborateurs.

M. Bennett à Montréal

En dehors de leurs colonnes d'information, nos journaux ne se sont pas intéressés autant qu'on aurait pu s'y attendre au discours que M. Bennett est venu prononcer mardi à Montréal. Le lendemain, deux journaux seulement consacraient un premier-Montréal à cette réunion, L'ILLUSTRATION, le matin, publiait des Notes hâtives (expression pour laquelle elle devra sans doute payer des droits d'auteur à M. Héroux), probablement rédigées au cours de la soirée et avant la fin de la réunion. C'était plutôt le coup d'épaulé du partisan que des commentaires sur le discours. Le soir la PRESSE publiait sur ce sujet un article modéré et prudent qui n'avait rien de compromettant. La PATRIE s'occupait d'autre chose tandis que le DEVOIR trouvait suffisant de consacrer un Bloc-notes de G. P. au discours de M. Bennett. Se contentant de noter que M. Bennett avait résumé ses discours prononcés à la radio, G. P. trouvait plus raisonnable d'attendre l'ouverture de la session pour se rendre compte de la portée pratique des réformes de M. Bennett. Il terminait en mettant une fois de plus en doute la sincérité de notre néo-réformiste.

Que des réformes du régime capitaliste présent s'imposent, cela ne fait pas doute. Que M. Bennett en préconise d'excellentes et d'ordre pratique, il ne sera possible de se prononcer net là-dessus qu'une fois la législation soumise au blanc et au noir au jugement de la Chambre et du public. Pour ce qui est de la sincérité du chef conservateur, il est assez explicable que sur ce point tant de gens demandent à voir d'abord exactement ce qu'il veut; la conduite du gouvernement d'Ottawa depuis 1930 n'a pas été de nature à induire les gens à croire sur parole toutes les promesses que la radio et les discours ministériels multiplient par le temps qui court. On se rappelle le débordement des promesses électorales, en 1930.

Jeudi matin, on s'attendait à voir l'ILLUSTRATION revenir sur ses Notes hâtives de la veille; mais elle se tourna déjà du côté d'Ottawa pour s'intéresser à la session commençante et faire du pathos benettonniste en montrant notre Bouvier national comme un francophile, comme un champion des droits du français.

Ce matin-là le CANADA en venait à son tour au discours de M. Bennett et M. Turcotte donnait à ses commentaires le ton qu'on devine. Il insistait particulièrement sur le flirt tory-socialiste et se demandait, avec M. Woodsworth, où M. Bennett prendrait l'argent pour réaliser ses réformes.

Au dire de M. Bennett, le régime capitaliste est détraqué et c'est lui qui le remettra dans la voie. Et comment! Il s'avère la capitale en empruntant aux socialistes leur boussolle. Dès le premier jour, M. Woodsworth a dit: « Ah! mais c'est donc là que vous voulez aller? Pas la peine de faire tant de chiéchi. Vous n'avez rien découvert. Il y a de ans derrière que le vous montre la voie. »

Et c'est vrai. Seulement, M. Woodsworth est plus logique que M. Bennett. Le soir même où le Premier Ministre parlait au marché Atwater, le leader socialiste adressait la parole ailleurs à Montréal à quelques centaines de ses chefs de file. Et il leur disait en résumé:

« Je félicite M. Bennett. Nous appuyons son programme à la Chambre. Mais il a le tort d'essayer de raccommoier un système qui est, de son propre aveu, usé jusqu'à la corde. Ce qu'il propose coûtera cher, très cher. Où prendra-t-il l'argent? Le pays succombera sous ses dettes. L'impôt n'est plus possible. Le seul remède, c'est la réduction de la dette publique et M. Bennett, lui, estime que la dette publique est une obligation sacrée. »

Où prendra-t-il l'argent? Voilà bien le mot lâché. Et c'est le nouvel allié socialiste de M. Bennett qui l'a lâché. M. Bennett ira-t-il jusqu'à répudier, au moins en partie, ce qu'il a toujours considéré jusqu'ici comme une obligation sacrée? Sinon, comment sortira-t-il du dilemme où l'enferme son nouveau compagnon de route?

Il est vrai qu'en 1930, à quelqu'un qui l'interpellait publiquement dans le même sens à Montréal, M. Bennett répondit: « Why?... by taxation, of course! » C'est même une des rares promesses qu'il a tenues en cinq ans.

Et notre confrère terminait par des considérations sur l'état déplorable de nos finances publiques, de la dette nationale accrue de plus de \$550,000,000 depuis 1931 et du nouvel accroissement qu'y apporterait l'institution d'une assurance-chômage qui ne sera vraisemblablement pas autre chose que cette détestable dolo que M. Bennett lui-même dénonçait si violemment il y a cinq ans.

Jeudi soir, le DEVOIR revenait une dernière fois sur la réunion politique de mardi, mais dans sa chronique de L'Actualité et pour en venir aux quelques mots que M. Bennett a prononcés en français.

Au marché Atwater, mardi soir, M. Bennett a parlé français. Ce discours n'a pas été long, mais il était en français. La Presse en donne le texte: « Je veux exprimer par ces quelques paroles prononcées dans votre belle langue toute la bonne volonté et toute l'estime que j'éprouve pour l'élément français de ce beau grand Dominion. » Ce n'était pas long, mais c'est toujours cela. Si seulement il y en avait eu même aussi court à Gaspé! Mais les collègues français de M. Bennett ne lui en avaient soufflé mot, en cette circonstance, et il a parlé comme de coutume. Que ne lui ont-ils dit alors: « Quelques mots de français, cela ferait plaisir à des milliers de gens de langue française? » Les organisateurs avaient la tête ailleurs — on ne sait pas bien encore où ils l'avaient; et ils ne rendaient pas au premier ministre, ce jour-là, le service qu'il aurait eu droit d'attendre d'eux-mêmes, — d'autant que c'étaient de ses amis politiques et qu'ils eussent pu penser aux répercussions d'un tout petit discours français. Ceux de l'assemblée du marché Atwater ont eu le sens électoral plus développé. Il faudra leur en savoir gré, dans les milieux bleus.

Cela était signé André Verbois. Eh! bien, je ne trouve pas qu'il faille tant que cela savoir gré à M. Bennett de la trentaine de mots français qu'il a prononcés mardi. Si André Verbois s'en contente, il n'est ni difficile ni exigeant. Ce n'est vraiment pas la peine de tant lutter pour obtenir la reconnaissance des droits du français au Canada si toute cette agi-

tion ne nous vaut que quelques pitoyables miettes qu'on nous jette avec une hauteur et méprisante sollicitude, comme on donne des bonbons à des enfants tapageurs pour les faire taire, pour avoir la paix et pour pouvoir causer, entre hommes, d'affaires sérieuses. Pour nous être trop longtemps contents des satisfactions platoniques que nous apportaient certaines reconnaissances de principe, toutes passagères et verbales du reste, nous avons nous-mêmes donné à nos compatriotes d'autres langues l'habitude de considérer comme la part du parent pauvre ou de l'enfant détestable, c'est-à-dire comme une concession et une tolérance, le peu de français qu'on trouve encore au Canada. Jean-Claude Martin avait raison d'écrire hier:

M. Bennett, s'abstenant de parler français à une fête française mais consentant à le faire dans un discours électoral, reste donc le francophobe qu'il a toujours été. Le Devoir d'hier, sous la signature d'André Verbois, semble se réjouir très fort de quelques mots, trop flatteurs pour être sincères, que le premier ministre a prononcés dans notre langue. En acceptant de tels gestes comme un faveur insignif, nous laissons croire à nos compatriotes de langue anglaise que le bilinguisme canadien n'est qu'une tolérance de leur part.

J'aime beaucoup mieux ce ton de notre camarade que celui d'André Verbois, ou celui de M. Léopold Richer, qui écrit au DROIT:

Et M. Bennett a parlé en français! Oul, en français. La leçon de Gaspé a porté des fruits. Au Canada, pays bilingue, il est inadmissible qu'un premier ministre ne sache pas parler français. On ne doit permettre à un chef de parti d'adresser la parole à un auditoire de langue française s'il ne commence tout d'abord par quelques mots en français. Ce chef doit tout au moins se faire un devoir de politesse de dire quelques amabilités dans la langue de ceux qui l'écoutent. Sir Robert Borden parlait français. M. Meighen ne massacrait pas trop notre langue. M. King a fait de louables efforts. M. Stevens a immolé un début de discours sur l'autel des convenances lorsqu'il a parlé pour la première fois à Montréal, après sa démission du ministère. Et voici que M. Bennett suit ces exemples. Pendant un certain temps on a entretenu des doutes. Un journal de Montréal publiait cette note hier après-midi: « M. Bennett parlera-t-il français? C'était, nous dit-on dans les cercles bien informés, son intention arrêtée. Il s'était même fait préparer un texte de quelques lignes à cette fin. Mais il est arrivé ceci: une menace de chahut pour l'obliger à parler en français. Il est fort possible que pour ne pas se donner l'apparence de quelqu'un qui se laisse intimider, le premier ministre remette son texte français. »

M. Bennett a tenu bon. Il a passé outre. Il a fait l'acte que ses auditeurs français attendaient de lui depuis longtemps. C'est ainsi d'ailleurs que les Canadiens français aiment à se voir traités. Ils ne sont pas très exigeants: ils ne demandent seulement qu'on reconnaisse qu'ils existent.

Le « journal de Montréal » que cite M. Richer, c'est le DEVOIR et la « menace de chahut » dont il est question dans cette citation, c'est le manifeste de notre ami O'Leary. On déteste tellement l'ORDRE au DEVOIR qu'on ne peut même pas supporter que nous défendions les français avec énergie; sans avoir jamais le courage de nous nommer — mais avec quel plaisir il aurait « nommé » l'ORDRE si les coulisseries qui s'y sont employées avaient réussi à nous faire condamner — le DEVOIR ne manque pas une occasion de publier contre nous quelque insinuation malveillante. Tels sont les procédés d'une « bonne » presse charitable, honnête, scrupuleuse, juste, intégrale, indépendante, catholique et incorporée. On comprend que des gens aussi courageux se contentent des satisfactions platoniques que lui offre M. Bennett. Pour nous, ses trepôts de français, s'ils n'étaient un appât électoral, seraient une simple moquerie.

Un cas de daltonisme

A lire les journaux politiques, surtout ceux qui sont attachés à un parti, on a parfois l'impression que leurs rédacteurs souffrent de daltonisme. En voici un cas amusant qui nous permettra de rire un peu — oh! sans malice... — aux dépens de nos confrères de Québec. Il s'agit de classer M. Stevens dans les regroupements politiques qui s'opèrent au début d'une session et à la veille d'une élection.

Le SOLEIL proclame que M. Stevens, depuis sa démission comme ministre du Commerce, s'éloigne de plus en plus de son ancien chef, M. Bennett.

En réponse aux avances de M. Bennett, M. Stevens lui fait savoir que, dans son opinion, il n'est pas nécessaire de violer le régime capitaliste, de violer la constitution, de préparer un coup d'état, ni même de créer de nouvelles lois pour corriger les abus. Comme on le voit, le ministre démissionnaire s'éloigne davantage du chef tory. Peut-être voudrait-il se rapprocher du leader libéral? Dans ce cas, qu'il prenne rang parmi les centaines de mille conservateurs qui entendent rompre avec un parti qui a répudié ses principes et son passé.

Le SOLEIL publiait ces lignes l'après-midi du 15 janvier. Le matin du même jour, l'ÉVÉNEMENT avait cru constater un rapprochement entre MM. Stevens et Bennett.

Cette année, la session s'annonçait plus sensationnelle que jamais. En effet, un des plus brillants ministres du cabinet Bennett, M. Stevens, a démissionné il y a quelque temps et l'on s'attendait à le voir jouer un rôle extraordinaire au Parlement, entre ses collègues d'hier et les libéraux qui lui ont manifesté quelque sympathie dans sa croisade contre les abus. On disait que M. Stevens avait l'assurance d'être appuyé par une trentaine de conservateurs et que si l'opposition libérale et les progressistes (devenus pour la plupart C. C. F. depuis la fondation du parti de M. Woodsworth) votaient avec lui, il renverserait le gouvernement Bennett en pleine Chambre. Mais le Premier Ministre du Canada, par une habile manœuvre, a déjoué les plans de ceux qui s'attendaient à ce coup d'état. Il y a quelques jours, M. Bennett a annoncé qu'il avait adopté une nouvelle politique, la Réforme. Il a prononcé quatre discours pour exposer son nouveau programme. Dans un cinquième discours, il a annoncé que sa poli-

tique nouvelle provoquerait un réalignement des partis au Canada et il a affirmé que désormais le parti libéral serait le parti « tory » tandis que le parti conservateur serait le parti progressiste. Le chef conservateur semble avoir produit beaucoup d'effet sur M. Stevens, qui a déclaré que le programme de son ex-leader lui plaisait. M. Bennett n'a certainement plus rien à craindre de son ancien ministre du Commerce.

Le daltonisme altérerait-il jusqu'à leurs politiques? Georges LANGLOIS

La tribune du lecteur

La rédaction de l'Ordre n'est responsable ni des idées ni de la forme de ce qui paraît sous cette rubrique.

Madame persiste à croire que nous n'aimons pas Grignon

Ste-Anne de Bellevue, 16 janv. 1935

A monsieur Asselin, Directeur de l'ORDRE, Monsieur,

Je vous prie de m'excuser de ton irrespectueux qu'avait ma lettre du 11 janvier, au sujet de Monsieur C.-H. Grignon. C'est, hélas! ma manière un peu fougueuse de descendre dans l'arène pour défendre mes idées. C'est ainsi que je romps les lances en faveur de l'ORDRE à l'occasion! Ne riez pas: je vous ai valu quelques conversions et quelques abonnements. Pardonnez-moi donc en faveur de ceux-ci, et songez que le Seigneur lui-même vomit les tièdes!... Oubliez tout le fatras inutile qui enveloppait ma « réclamation ». Mais, en toute justice, vous devez une réparation à mon cher Grignon. Dieu sait si je me méfie, en général, de la littérature canadienne, et c'est tout à fait par hasard que je lus « Un homme et son péché » et « Le Déserteur ».

Tout de suite, je fus sous le charme d'une telle vérité dans la couleur et l'accent, et tel LaFontaine découvrant Baruch, je disais à chacun: « Avez-vous lu Grignon? » J'en écrivis à mes amis de France, gens autrement autorisés que votre humble servante en matière littéraire, et mon opinion fut hautement partagée.

Et vous autres, gens de l'élite, vous traitez ce Grignon comme s'il n'était qu'un vulgaire barbouilleur de papier (!). Des scories, ça et là? Oui, évidemment. Ce n'est pas le chef-d'œuvre encore. Mais je l'attends. Croyez-vous réellement, ô jeune M. Parizeau, que Constantin-Weyer se couvrirait de ridicule aux yeux de ses confrères jusqu'à parler du prix Goncourt si, vraiment, l'œuvre de Grignon était de si peu d'importance que vous le dites? Qu'avait-il besoin d'aller si loin dans l'éloge?

Réparations! Réparations! Je vous en prie, cher Monsieur, au nom de la justice et de la littérature!

Que c'est amusant, votre discussion avec Mgr Roy! Je triomphe insolemment chaque fois que vous avez raison! Et qu'il est maladroit avec ses « polissonneries ». C'était bien le dernier mot à employer en l'occurrence!

Ne manquez pas d'y faire souvent allusion pour faire rager votre contradicteur. Comme ils doivent tous rager, dans la B. P., du succès croissant de votre journal! Quels progrès vous avez faits depuis quelques mois... Jusqu'au typo qui écrit presque sans faute maintenant!

Croyez bien, cher Monsieur, que nous sommes nombreux à nous réjouir de la belle santé de l'ORDRE, et que beaucoup d'esprits, jadis inquiets, mettent en vous toute leur foi et leur espérance.

G.-L. CUISINIER

P.-S. — Les articles de P. Crouzet et de sa femme sont autrement intéressants — et vrais — que ceux du QUOTIDIEN. Dieu merci! En aura-t-on dit, des sottises, depuis des mois, sur votre « terre de spiritualité »? A commencer par ce pontife et ce poncif d'Henry Bordeaux.

(1) !!!

L'« Ordre » n'a jamais offensé délibérément un homme d'esprit. Si quelqu'un vous dit qu'il n'aime pas l'« Ordre », c'est au moins un indice que c'est un sot.

Les soucis et les peines abrègent la vie

La mort prématurée d'un grand nombre de personnes a poussé certaines gens à en rechercher la cause. Plus on cherche, plus on s'aperçoit que la racine du mal se trouve dans le système nerveux. Les émotions intenses: crainte, inquiétude, chagrin, épuisent l'énergie nécessaire au fonctionnement de la machine humaine, d'organes vitaux comme le cœur, les poumons et l'estomac. Une mauvaise digestion amène aussitôt l'insomnie et l'irritabilité. L'action des divers organes ralentit peu à peu jusqu'à ce que leur usure fasse de vous une ruine. Pour faire retrouver à votre corps toute son énergie, employez les aliments du Dr Chase pour les nerfs. Votre sang fera circuler par tous vos membres une vigueur nouvelle.

Le réveil nécessaire

Pour Ollivar Asselin et pour tous les éveilleurs d'idées, pour ceux qui commencent à comprendre, pas pour les autres.

On critique l'enseignement. On le trouve trop « secondaire ». Mais les as du dénigrement. Ignares, devraient bien se taire. Car, au fond, tous ces grands faiseurs Qui n'ont rien de très catholique Veulent que nos bons professeurs Soient remplacés par des laïques!

On voit clair dans le petit jeu Des ennemis de nos collèges: Ils rêvent d'y mettre le feu Par des manœuvres sacrilèges! C'est aux prêtres éducateurs Que ces braves messieurs s'en prennent, C'est contre ces vieux serviteurs Qu'ils distillent toute leur haine!

Oh! ils ne sont pas francs-maçons, Mais suivant la libre pensée, Ils travaillent à leur façon L'Avènement des lycées! Si l'on écoutait ces bergers, Que deviendrait notre jeunesse! Ils cherchent la mort du clergé: Contre eux que le clergé se dresse!

Ainsi parlent certaines gens Qui ne souffrent pas la critique; Ils croient que notre enseignement Est le meilleur qui se fabrique! Toucher au temple sacro-saint De nos collèges, c'est un crime; Il faut avoir l'esprit malsain Pour modifier l'œuvre sublime!

On est taxé d'irréligion Et d'athéisme quand on ose, Comme des hommes d'action, Croire aux réformes qui s'imposent. Pourtant des gens intelligents, Parmi les très bons catholiques, Pensez qu'il est venu, le temps Des décisions énergiques!

Sommes-nous tous à la hauteur De ce qu'attend notre patrie? Nous avons beaucoup de rhéteurs, Mais combien d'hommes de génie? Si nous ne nous réveillons point, Nous allons sombrer corps et âme Sous ceux qui ne voient pas plus loin Qu'un programme vieillot qu'on blâme.

Pour forcer la main au destin Et vivre tous tant que nous sommes, Cessons de créer des pantins, Formons des femmes et des hommes! Façonnons notre enseignement Suivant des méthodes nouvelles, Si nos cœurs désirent vraiment Que la nation se réveille!

En gardant nos traditions, Bâtissons une maison neuve. L'heure est aux résurrections Grâce au Cardinal Villeneuve! Ne craignons pas de transformer Notre enseignement secondaire Afin de pouvoir affirmer Nos droits sacrés sur cette terre!

Jacques PAULET

N. de la R. — Ce Jacques Paulet est décidément un garçon bien intentionné, et on lui doit d'autant plus de reconnaissance que ses idées s'accordent avec celles d'une foule de Canadiens-Français catholiques mais non « incorporés ». Il était temps qu'il finit, cependant, car une ou deux strophes de plus et il tombait dans le lyrisme de Madame Boissonnault, collaboratrice au CANADA FRANÇAIS, organe de l'Université Laval, dirigé par Mgr Camille Roy. Quant au reste, son bulletin, comme celui de certain pape, est impeccable. — OI. A.

Le prix d'un homme

Le docteur américain Pearl a calculé, en tenant compte du revenu national des Etats-Unis et du revenu annuel moyen des citoyens, qu'un Américain vaut, en moyenne, 30,000 dollars. Cependant, cette estimation n'est valable qu'entre l'âge de 20 à 40 ans. Vers les 70 ans, l'Américain moyen ne vaut guère plus de 500 dollars. D'autres ne vont pas aussi loin; ainsi un fermier de Californie a assuré chacun de ses 300 ouvriers pour 50 dollars, afin de rentrer, s'il leur arrive de mourir à son service, dans les frais de funérailles.

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus difficiles. Demandez nos prix. Tél.: LA 3121.

Le sifflet de l'arbitre

C'est un certain M. H. Attack qui eut, le premier, l'idée de se servir d'un sifflet pour arbitrer une rencontre sportive. C'était en 1883, au cours d'un match de rugby. Comme l'arbitre, encore qu'il criât comme un possédé, ne parvenait pas à dominer les clameurs poussées par la foule des spectateurs, il eut recours à un sifflet dont il se servait habituellement pour appeler ses chiens.

L'innovation eut un effet inattendu, le calme succéda immédiatement à la tempête, l'arbitre put se faire entendre et, depuis, son exemple a été suivi par ses confrères du monde entier.



Ventes par le shérif

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

No C-134689. — SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE; vs THE KENMORE REALTY COMPANY, LIMITED.

Un emplacement ayant front sur la rue Fortune, dans le Quartier Saint-Gabriel, de la cité de Montréal, contenant trente-sept pieds et six pouces de largeur, par quatre-vingt-treize pieds et six pouces de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, étant composé du lot numéro deux cent seize, et de la moitié ouest du lot numéro deux cent dix-sept, de la subdivision officielle du lot numéro trois mille cent soixante et sept (3167-216 et 1/2 O. de 217) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; ledit lot de subdivision 216 mesurant vingt-cinq pieds de largeur par toute la profondeur dudit lot, et la moitié ouest du lot de subdivision No 217 mesurant douze pieds et six pouces de largeur par toute la profondeur du dit lot, et étant borné en front au sud par la rue Fortune, en profondeur au nord, par une ruelle portant le numéro deux cent quatorze de la subdivision du lot numéro trois mille cent soixante et sept (3167-214), d'un côté à l'ouest par ledit lot No 216, et de l'autre côté à l'est par le résidu et la moitié est de ladite subdivision du lot numéro 217 des plan et livre de renvoi officiels susdits — avec les bâtisses y érigées.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le HUITIÈME jour de FEVRIER, 1935, à DIX heures du matin. Un dépôt de \$950 sera exigé de tout offrandant ou enchérisseur, suivant jugement de l'Hon. Juge Curran, daté le 27 décembre 1934.

No A-132660. — DAME MARIE-LOUISE HEBERT, épouse contractuellement séparée de biens de Henri de La Mothe; vs LADISLAS HEBERT.

1. Un terrain situé à Notre-Dame de Grâce, sur la rue Sherbrooke Ouest, dans les cité et district de Montréal, et portant le numéro 23 de la subdivision officielle du lot cadastral numéro 149 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.

2. Un autre terrain situé à Notre-Dame de Grâce, sur la rue Sherbrooke-Ouest, dans les cité et district de Montréal, et portant le numéro 168 de la subdivision officielle du lot cadastral numéro 151 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal.

Pour être vendus, à mon bureau, en la cité de Montréal, le HUITIÈME jour de FEVRIER 1935, à ONZE heures du matin.

No A-132581. — ANTONIO BENARD et al.; vs PETER MERICOS et al.

Un emplacement ayant front sur la rue Clarke, à Montréal, connu et désigné sous le numéro six cent un (No 601) sur le plan et au livre de renvoi officiels du quartier Saint-Laurent — avec une maison à trois étages portant les Nos 1104 et 1106 de la rue Clarke, dont les murs latéraux sont mitoyens, et dépendances y érigées.

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le NEUVIÈME jour de FEVRIER 1935, à DEUX heures de l'après-midi.

No D-132575. — JOSEPH BLEAU, tant personnellement que comme exécuteur testamentaire de la succession de feu Dame Annie O'Donald, en son vivant épouse de Joseph Bleau; vs VIEWBANK REALTIES, LIMITED.

Un emplacement situé dans la cité de Montréal, dans le quartier Rosemont, sur la Cinquième Avenue, connu et désigné comme partie du lot numéro cinq cent cinquante-quatre de la subdivision officielle du lot numéro cent soixante-douze (Pte 172-554) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte de la Visitation, mesurant vingt pieds de largeur par soixante-dix-huit pieds de profondeur, mesure anglaise, plus ou moins, et borné comme suit: — au sud-est par le lot numéro 172-553 des dits plan et livre de renvoi officiels, au sud-ouest, par la Cin-

quième Avenue, au nord-est par une ruelle commune, et au nord-ouest par le résidu du dit lot numéro 172-554 — avec toutes les maisons et autres dépendances des constructions portant les Nos civiques 5161, 5163, 5165 de la Cinquième Avenue et avec droit de passage dans la ruelle située en arrière dudit emplacement.

Pour être vendu, à mon bureau, en la Cité de Montréal, le HUITIÈME jour de FEVRIER 1935, à DEUX heures de l'après-midi.

Un dépôt de \$500 sera exigé de tout offrandant ou enchérisseur, avant de recevoir son offre ou enchère, suivant jugement de l'Hon. Juge Curran, daté le 29 décembre 1934.

No 187224. — DAME ELMINA GIGUERE, épouse séparée de biens de Joseph L. Vachon, faisant affaires sous les nom et raison sociale de J.-L. Vachon & Fils, et le dit JOSEPH-L. VACHON, pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes; vs J.-A.-D. JOLICOEUR.

Un lot de terre situé sur l'avenue Victoria, en la cité et district de Montréal, connu comme étant la subdivision vingt et un du lot originaire numéro cent cinquante et un (151-21) aux plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte des Neiges.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le NEUVIÈME jour de FEVRIER 1935, à DIX heures du matin.

No B-132669. — MONTREAL LOAN AND MORTGAGE COMPANY; vs LENA SCHEWARTZ, épouse de Dave Scherman, en sa qualité de seule exécutrice testamentaire du testament de Mary Gelman, épouse d'Hyman Schwartz, et le dit DAVE HERMAN, pour autoriser sa dite épouse aux fins des présentes.

Un emplacement ayant front sur l'avenue Laurier, en la cité de Montréal, ayant une largeur, de cinquante pieds sur une profondeur de quatre-vingt-quatre pieds, mesure anglaise, et plus ou moins, et composé:

1. D'un lot de terre ayant front sur l'avenue Laurier, en la cité de Montréal, contenant vingt-cinq pieds en largeur par quatre-vingt-quatre pieds en profondeur, mesure anglaise, et plus ou moins, connu comme étant le numéro cent soixante-dix-sept des subdivisions du lot numéro onze (11-177) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte Saint-Louis, avec le droit de passage en commun avec d'autres dans la ruelle en arrière.

2. D'un lot de terre ayant front sur l'avenue Laurier, en la cité de Montréal, contenant vingt-cinq pieds en largeur par quatre-vingt-quatre pieds en profondeur, mesure anglaise, et plus ou moins, connu comme étant le numéro cent soixante-dix-huit des subdivisions du lot numéro onze (11-178) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte Saint-Louis, avec le droit de passage en commun avec d'autres dans la ruelle en arrière.

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le NEUVIÈME jour de FEVRIER 1935, à ONZE heures du matin. Un dépôt de \$2,450 sera exigé de tout offrandant ou enchérisseur, suivant jugement de l'Hon. Juge Curran, daté le 21 décembre 1934.

No A-132581. — ANTONIO BENARD et al.; vs PETER MERICOS et al.

Un emplacement ayant front sur la rue Clarke, à Montréal, connu et désigné sous le numéro six cent un (No 601) sur le plan et au livre de renvoi officiels du quartier Saint-Laurent — avec une maison à trois étages portant les Nos 1104 et 1106 de la rue Clarke, dont les murs latéraux sont mitoyens, et dépendances y érigées.

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le NEUVIÈME jour de FEVRIER 1935, à DEUX heures de l'après-midi.

No A-132581. — ANTONIO BENARD et al.; vs PETER MERICOS et al.

Un emplacement ayant front sur la rue Clarke, à Montréal, connu et désigné sous le numéro six cent un (No 601) sur le plan et au livre de renvoi officiels du quartier Saint-Laurent — avec une maison à trois étages portant les Nos 1104 et 1106 de la rue Clarke, dont les murs latéraux sont mitoyens, et dépendances y érigées.

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le NEUVIÈME jour de FEVRIER 1935, à DEUX heures de l'après-midi.

Un dépôt de \$650 sera exigé de tout offrandant ou enchérisseur avant de recevoir son offre ou enchère, suivant jugement de l'Hon. Juge Curran, daté le 31 décembre 1934.

Le shérif, OMER LAPIERRE Bureau du shérif, Montréal, le 17 janvier 1935. Date de publication, 19 janvier 1935.

La tuberculose

Maladie de l'enfance. — Réinfections de l'âge adulte. — Ses causes. — Vrais et faux tuberculeux.

Collaboration particulière à L'ORDRE

Les statistiques les plus récentes nous enseignent que, après les maladies du cœur, la tuberculose est la maladie qui compte le plus grand nombre de décès chaque année dans notre province, et à ce titre seul elle vaut que nous en donnions des notions essentielles encore que la difficulté que représente pour nous de traiter de cette vaste question aussi sommairement ne soit pas des moindres (aussi avons-nous cru utile de diviser cette étude en deux tranches, dont la seconde paraîtra prochainement). Il n'est guère de sujet qui soit de plus passionnante actualité que celui de la tuberculose, il n'est pas non plus de maladie chronique, la syphilis exceptée, qui ait autant bénéficié durant ces deux dernières décades de recherches scientifiques dans les domaines tant médical que chirurgical. Et nous en traiterons avec d'autant plus d'aise que nous nous inspirons largement des vues de notre maître le Professeur Sergent, cet éminent physiologiste, grand ami des Canadiens, dont nous eûmes le rare bonheur de suivre pendant un an les admirables leçons cliniques à l'Hôpital de la Charité, à Paris; c'est en majeure partie à ce clinicien émérite que les médecins de notre génération doivent leurs connaissances des affections des voies respiratoires, et notamment de la tuberculose pulmonaire chronique.

Deux notions capitales, d'acquisition relativement récente, éclairent d'une vive lumière toute la question de la tuberculose, à savoir: 1° la tuberculose est une maladie de l'enfance, 2° la tuberculose de l'adulte est un réveil d'une tuberculose endormie depuis l'enfance ou une réinfection d'un organisme immunisé partiellement. La prophylaxie de la maladie, ainsi que nous le comprendrons plus loin, repose entièrement sur ces données essentielles que nous allons maintenant expliquer.

La tuberculose n'existe pas dans les trois premiers mois de la vie, et elle est exceptionnelle dans la première année; c'est donc dire qu'elle est le résultat d'une contamination directe après la naissance et que par conséquent la transmission *in utero* du germe de la mère à l'enfant n'est pas admise. Il n'y a pas hérédité de germe, mais il existe incontestablement une hérédité de terrain, en d'autres termes, on ne naît pas tuberculeux mais on naît tuberculisable. La présence du bacille de Koch, l'agent de la tuberculose, n'implique pas nécessairement la maladie, car les épreuves de tuberculino-réaction attestent qu'à partir de la cinquième ou sixième année nous sommes à peu près tous porteurs du bacille. On est alors en droit de se demander comment il se fait que la maladie se développe chez les uns et épargne les autres. M. Sergent nous répond: «on ne fait pas pousser du blé sur un roc», et Vallin exprimait la même idée en disant: «le sol de la forêt de Fontainebleau est jonché de glands dont pas un seul, sans doute, ne deviendra un chêne».

La contamination de l'enfant peut se faire dès le berceau par la mère surtout, par la nourrice ou par le lait d'une vache tuberculeuse. Elle est alors grave parce que l'infection est massive et répétée et que la résistance du nourrisson est réduite à sa plus simple expression. Un peu plus tard la contagion est encore plus facile, quand l'enfant grandit, commence à marcher ou à se traîner par terre (tuberculose du «petit touche-à-tout»), c'est l'époque des formes ganglio-pulmonaires de la maladie, moins grave que la précédente qui est le plus souvent mortelle, parce qu'elle traduit une résistance et revêt une allure froide qui, toutes deux, sont communes à la bacillose de l'adulte. Et si l'enfant survit à cette première inoculation, il conserve une imprégnation particulière qui l'immunise partiellement en même temps qu'elle le sensibilise. Ceci explique aussi pourquoi certains adultes, par exemple des nègres transplantés en pays civilisés et que la tuberculose n'avait point touchés à leur enfance, sujets neufs par conséquent, faisaient, à l'occasion d'une première contamination, une forme de tuberculose rapide, analogue à celle des enfants.

C'est cet état bien spécial à la tuberculose, fait à la fois d'immunité et de sensibilisation, qui explique le fait que l'adulte, une fois qu'il a été touché, contractera à nouveau la maladie s'il est mis en contact direct avec le bacille. Cependant il n'est pas nécessaire que survienne une nouvelle contagion, car la réinfection peut se faire au dépend de foyers tuberculeux latents et apparemment guéris, la réactivation des lésions anciennes dépendant sans doute d'un nouvel apport de germes, mais aussi d'une diminution de la résistance du terrain.

Parmi les conditions physiologiques susceptibles d'amener un fléchissement de l'organisme et une rechute de la maladie, citons tout d'abord l'âge et le sexe. Chez les jeunes filles, la tuberculose est très fréquente à l'époque de la puberté où elle prend souvent le masque de la chlorose et de l'anémie; plus tard, la grossesse, l'allaitement, et enfin la ménopause exigent un lourd tribut de la part de la femme. Chez le garçon, ce sera la poussée de croissance, certaines habitudes vicieuses inhérentes à cet âge (le vice solitaire des *bons auteurs*), les fatigues des études et des examens, les veilles prolongées. Chez l'adulte, c'est le surmenage imposé par un travail excessif et les excès de toute sorte. Chez le vieillard, enfin, ce sera la défaillance générale des résistances organiques. Ajoutons d'autres facteurs, pathologiques cette fois, le refroidissement et le traumatisme, les fautes d'hygiène générale (mauvaise aération, taudis, alimentation insuffisante), et certaines maladies débilitantes à la suite desquelles se développe fréquemment la tuberculose: la rougeole, la coqueluche, la grippe, la

fièvre typhoïde, le diabète, l'entérite, la syphilis et l'alcoolisme, et nous aurons là un ensemble de causes occasionnelles capables de provoquer le réveil, chez un adulte, d'une tuberculose contractée durant l'enfance et imparfaitement guérie.

Voyons maintenant à quels signes on reconnaît que cette rechute de la maladie est en voie d'apparition. A vrai dire, il n'existe pas, au début, de symptômes véritablement propres à la tuberculose pulmonaire chronique, à cette phase dite de *tuberculose* qu'il est si important de capter dès ses premières manifestations puisqu'alors on a toutes les chances de guérison. La perte graduelle des forces, l'amaigrissement, la fièvre, l'anémie, les sueurs nocturnes, la baisse de la pression artérielle et les troubles digestifs traduisent un amoindrissement de la résistance organique mais n'impliquent pas nécessairement qu'elle soit de nature tuberculeuse. La fièvre, cependant, est un signe de la plus grande valeur. Elle est souvent perçue par le sujet lui-même qui ressent durant la journée, vers la fin de l'après-midi, un léger frisson ou un peu de moiteur au front ou à la paume des mains; parfois aussi elle est à peine perceptible, c'est pourquoi il faut de toute nécessité en laisser l'appréciation au thermomètre, cet instrument fidèle, indispensable à tout sujet suspect de bacillose évolutive au début. Et de façon générale, on peut dire qu'une élévation de la température atteignant ou dépassant trois ou quatre cinquièmes de degré, si elle se répète chaque jour et persiste pendant plusieurs heures, est un indice de grande probabilité de réactivation bacillaire.

Parmi les symptômes fonctionnels de location pulmonaire, la toux, le point de côté et le crachement de sang ont une valeur diagnostique incontestable. La toux, dit-on, est un malade qui ne tousse pas n'est pas un physique, et c'est fort juste; mais il ne faut pas renverser la proposition, car beaucoup de sujets toussent, de façon même prolongée, sans être des tuberculeux. Le point de côté tenace, lorsqu'il est haut situé dans le dos et qu'il est exagéré par les grandes inspirations et les secousses de toux, révèle souvent une atteinte pleurale. Quant au crachement de sang et aux grandes hémorragies, il faut être prudent dans l'interprétation qu'on en donne invariablement; celui qui crache du sang — et encore faut-il s'assurer qu'il ne le vomit pas — peut fort bien avoir une lésion au cœur, un ulcère à l'estomac ou encore une tumeur dans le nez qui saigne.

C'est donc dire que les causes d'erreur dans le diagnostic de la maladie sont nombreuses, et que le nombre des faux tuberculeux, ainsi étiqués par leur entourage, est grand, mais plus grand encore est le nombre des vrais tuberculeux méconnus chez lesquels les lésions continuent d'évoluer insidieusement. Et il ne devrait pas en être ainsi, car nous avons pour le dépistage de la bacillose deux précieux moyens de renseignements, l'un, l'examen des crachats, qui y décèle la présence du germe — signe de certitude absolue, le seul qui puisse lever tous les doutes — l'autre le radio-diagnostic qui constitue, avec la clinique, le procédé le plus sûr d'exploration et de contrôle.

Nombreux sont ceux qui ont la phobie de la tuberculose, maladie à laquelle on donne parfois le nom de Peste Blanche — appellation inopportune et monstrueuse, — et il n'est pas rare de rencontrer certains gens, dont la pusillanimité n'a d'égale que l'étroitesse d'esprit, qui préfèrent rester dans l'ignorance de leur mal, se révolteront ou tiendront rancune au médecin qui aura porté chez eux le diagnostic de tuberculose pulmonaire; cet état d'esprit est bien fâcheux et frise singulièrement l'ingratitude. Pour notre part, nous serions infiniment reconnaissant à l'homme de l'art dont l'oreille exercée aurait capté dans notre poumon une bouffée de râles fins ou un craquement insolite, sous indices d'une infiltration tuberculeuse en voie de désintégration, signaux d'alarme dont nous sommes en mesure de comprendre le grave mais salutaire avertissement, sachant par expérience combien importante est cette notion du diagnostic au début dans la prophylaxie et le traitement de la tuberculose pulmonaire chronique.

Docteur G.-A. SEGUIN

Le jeu de Chopin

Dans le JOURNAL DES DÉBATS, M. Albert Déchelette rapporte les propos d'un élève de Chopin, M. Emile Gaillard, banquier à Paris, qui se plaignait que beaucoup de virtuoses massacraient l'œuvre de son maître. «Frapper n'est pas jouer, avait-il coutume de dire. Chopin n'écrasait pas son piano et, cependant, sous ses doigts, tout ressortait admirablement. Quand un beau chant, sorti du cœur, sonnait sous sa main gauche, on eût dit que la droite déroulait négligemment toute la magnificence d'une dentelle sonore. La virtuosité disparaissait derrière l'émotion et l'on était moins ébloui que touché. Il paraissait caresser le clavier, et c'est son âme, sensible et douloureuse, qui s'élevait et errait parmi nous. Quand il achevait un Nocturne, l'on n'avait envie que de se taire pour ne pas rompre l'enchantement où l'on se sentait pris. Lui-même, un morceau fini, demeurait souvent devant son clavier, silencieux, poursuivant un songe intérieur...» Cet excellent pianiste se plaisait à dire qu'Alfred Cortot, alors tout au début de sa brillante carrière, était celui qui lui rappelait le mieux le jeu sensible, nuancé, mesuré, de son très cher professeur.

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimée par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 rue Sainte-Catherine, Montréal.

Pacifisme et Phynances

La GAZETTE de LAUSANNE a publié récemment cette lettre de son correspondant particulier à Berlin:

Le Troisième Empire a déclenché une offensive pacifiste de grand style et les cercles diplomatiques internationaux se demandent, dans leur étonnement, d'où peuvent bien provenir ces dispositions subites nouvelles chez un Etat aussi réveillé et soldatesque que l'Allemagne hitlérienne. Selon la thèse des récentes déclarations officielles, le régime hitlérien ne se livrerait à des préparatifs militaires accélérés que pour sauvegarder l'honneur allemand (Geering, *passim*) et son militarisme n'inclut nullement une préméditation agressive (von Ribbentrop).

Les libéraux, républicains, démocrates étrangers, tous gens qui ont l'âme de travers et qui patagent encore dans les mares stagnantes du rationalisme, ne peuvent concevoir le côté génial de telles propositions qu'ils osent qualifier de paradoxales. Tout en admirant comme il se doit la mystique et l'irrationalisme national-socialistes, ils voudraient percevoir quelque concordance entre les actes et les propos d'outre-Rhin, et ils ne s'expliquent pas qu'un Etat dépourvu de capitaux personnels gâche des milliards dans un réarmement intensif pour se livrer, dans le même temps, à des effusions pacifistes dont l'impétuosité côtoie l'indécence.

L'explication rationnelle de cette évolution, qui ramènerait le Troisième Empire dans un climat — révérence parler — presque locarnien, est que les leaders du régime, ayant scruté au microscope l'horizon diplomatique et constaté l'état de la caisse, estiment urgent de lâcher du lest. Les débats de Genève fixent suffisamment les idées sur la concordance actuelle des vues anglo-franco-italo-russes pour imposer la paix, et il est superflu de s'arrêter sur ce sujet. La situation financière de l'Empire mérite par contre l'examen en tant qu'autre facteur important du présent état d'âme de l'Allemagne réveillée.

L'Empire a, si l'on peut dire, trois budgets aussi difficilement déchiffrables les uns que les autres: le budget officiel, celui du vaste «programme de travail», et enfin celui du parti national-socialiste, dont les services financiers sont à Munich. Le budget officiel est présenté comme relativement normal; mais les brefs commentaires de presse, tout en soulignant les améliorations de recettes fiscales dues à la reprise des affaires, laissent entendre que ces améliorations sont tout à fait insuffisantes pour permettre un amortissement des dépenses engagées dans la lutte contre le chômage. Et l'on parle beaucoup de la nécessité de «consolider», terme inusité et symptomatique sous un régime si épris de dynamisme. La dette flottante de l'Empire troisième, et plus exactement la somme de ses engagements à court et moyen terme, doit se situer entre 6 et 7 milliards de marks. Ce montant est respectable, et il a, dès maintenant, incité le régime à ralentir sensiblement l'expansion de crédits pratiquée fébrilement depuis l'an dernier. Bien qu'on puisse obtenir aussi en matière financière par le terreur des résultats équivalents à ceux fournis par la confiance, l'existence d'une telle dette non consolidée peut constituer à la longue un danger pour la stabilité du mark, et l'on a vu par les récents décrets-lois que le Dr Schacht est intervenu énergiquement en faveur d'une politique de consolidation. Le président de la Reichsbank et dictateur économique de l'Empire est avant tout un financier, et de type dit monétaire. Sa préoccupation majeure est la stabilité du mark, et les décrets qui viennent de paraître prouvent qu'il n'hésite pas, le cas échéant, à subordonner les intérêts de l'industrie, du commerce et de la banque à ceux des finances de l'Etat et de la devise nationale.

On a vu par les dépêches que le nombre des bourses de valeurs mobilières en Allemagne est ramené de 21 à 9, qu'il est créé un Office de surveillance des banques assurant dorénavant le contrôle direct de l'Etat sur tout le système du crédit national, et qu'enfin le régime confisque, pour une durée de quatre ans, tous les bénéfices des sociétés dépassant la distribution d'un dividende de 6 p. 100. Les sociétés sont obligées de verser l'excédent de bénéfice visé à la Golddiskontbank, laquelle place lesdites sommes en emprunts d'Etat. Ces mesures complètent le tableau: caisses d'épargne, banques et sociétés sont mises dans l'obligation d'investir à long terme une partie de leurs disponibilités en fonds d'Etat. Car il faut à tout prix trouver des capitaux pour un commencement de consolidation d'une dette à court terme énorme et dangereuse, en finir avec le système des bons du Trésor et avec celui des «traités de travail» qui encombrèrent le portefeuille de la Reichsbank.

Pour rendre ces mesures agréables au goût des assujettis, le Dr Schacht a parlé à la radio et déclaré notamment: «Le libéralisme condamnera probablement une telle intervention dans les droits de la propriété privée, mais le national-socialisme pense d'autre façon.» En vérité, les mesures en question, dont le Dr Schacht est l'inspirateur, représentent un compromis entre l'étatisation voulue par la doctrine national-socialiste et le libéralisme trois fois maudit. L'Etat laisse aux banques et sociétés une certaine initiative, mais il surveille tout. C'est le fameux «contrôle étatique». La doctrine orthodoxe exigeait des mesures beaucoup plus radicales, puisque, si elle reconnaît le principe de la propriété individuelle, elle prétend en somme que les bénéfices doivent être, dans une proportion à déterminer selon les besoins, reversés à la communauté, en application de la devise: «L'intérêt général passe avant l'intérêt particulier.»

Le Dr Schacht n'est donc peut-être pas tout à fait sincère lorsqu'il souligne devant le micro le caractère national-socialiste de ses décisions. Sa position est plus exacte-

ment entre la doctrine pure et le libéralisme. Du national-socialisme il n'admire probablement sans réserve que les procédés dictatoriaux, dont il fait l'usage qu'on vient de voir. La démission sensationnelle du comte von der Goltz, «Führer de l'Economie», le jour même où paraissaient les décrets, et la mise à la retraite du grand théoricien du parti, Gottfried Feder, ont prouvé que la tendance activiste du parti en matière économique et financière est désavouée par Hitler, et que les grands industriels et producteurs, moyennant des concessions d'apparence, sont parvenus à imposer de nouveaux leurs conceptions aux têtes jeunes et chaudes (et souvent vides) du parti: la nouvelle organisation de l'économie allemande (six groupes: industrie, artisanat, commerce, banque, force motrice, transports) est calquée sur celle de l'ancienne Union d'Empire de l'industrie allemande, et aux postes principaux l'on retrouve même des personnalités de l'ancienne Union. Une lutte sourde continue à se livrer d'ailleurs entre le Front du Travail du Dr Ley, qui représente encore des conceptions doctrinaires nazistes (bien entendu sans tendances syndicalistes), et les organisations patronales, qui défendent énergiquement la puissante position indépendante dont elles jouissaient sous la ci-devant république. Le régime n'est pas arrivé à faire de l'économie allemande un instrument du national-socialisme. Le libéralisme honni a conservé des forces et se défend.

Le national-socialisme, comme le bolchevisme et plus rapidement que ce dernier, doit revenir aux réalités, parce que le «non-capitalisme» — système hybride situé entre le libéralisme et le marxisme — est inconcevable au centre d'une Europe capitaliste. Après une tentative fougueuse d'ignorer cette constatation d'évidence, le nazisme est obligé de se mettre au pourchas de capitaux, afin de consolider des dépenses extravagantes, exagérées, non couvertes et médiocrement rémunératrices. Cette consolidation requiert la confiance, le calme, et d'abord une détente dans les relations avec l'extérieur.

Voilà sinon pourquoi votre fille est muette, du moins pour quelle raison M. von Ribbentrop — et sans doute aussi d'autres émissaires du Führer — voyage à «titre strictement privé» entre Berlin et divers capitales, porteurs du rameau d'olivier.

Camille LOUTRE

Les passions et les âges

A propos d'une allocution du docteur E. Bérillon à l'Ecole de Psychologie, le docteur Charles Fessinger écrit au JOURNAL DES PRATICIENS:

Il n'est pas exact, comme l'a dit Victor Hugo, que nos passions s'éloignent avec l'âge. Bien au contraire. Elles s'installent solidement dans les coeurs où elles ont élu domicile. A peine changent-elles légèrement d'aspect. Elles apparaissent moins expansives, moins soucieuses d'informer le monde de leur présence. La méfiance s'en mêle. Le soupçon les tourmente. Voyez la marche hésitante, l'oeil craintif du vieil aveugle. De tout temps, la seule volupté de sa vie était d'amasser de l'argent; mais son vice secret n'arrêtait pas tout contact avec ses semblables. Il sortait, acceptait des invitations qu'il se gardait de rendre, ne s'enfermait pas pendant des heures dans le calice de sa fortune et la vérification des listes de billets qu'il tirait de son coffre. Avec l'âge, l'avarice s'est isolée, s'est terré, il devient aussi indifférent au mouvement du monde extérieur et à la vie de ses semblables qu'à son soi-même et à la propriété de sa personne. Sa passion l'a saisi au collet pour le confiner dans son domicile et aux yeux de tous le rendre plus odieux, hideux, dégoûtant et crasseux.

La transformation des passions avec l'âge ne s'opère pas avec l'avarice, celle-ci n'étant pas attachée au soutien indispensable de la vigueur physique. D'autres ardeurs impétueuses de la sensibilité ont besoin de secours qu'elles puisent dans l'adjonction d'une puissance musculaire demeurée vaillante. L'amour baisse de ton avec les années. Les anciens nous apprennent que rien n'est plus honteux que les amours séniles. Pourquoi, si ce n'est qu'ils prétendent à un jeu que la défaillance des forces interdit de poursuivre? A 77 ans, Victor Hugo, à ceux qui lui donnaient des conseils de sagesse, répondait: «La nature aurait dû m'avertir.»

Or, il est de toute évidence que la nature l'avertissait fort bien. Seulement, il ne voulait rien entendre et se faisait gloire de ne pas l'écouter. Combien plus sage, notre délicieux La Fontaine, quand, désigneux des exploits qu'il ne pouvait plus accomplir, il s'écriait: «Ne forçons pas notre talent...»

La sagesse est de savoir quitter les choses bien avant l'heure où les choses nous quitteraient.

Pour son argent

Un riche marchand américain est venu à Paris pour subir une opération. Examen fait, le célèbre chirurgien, à qui il s'est adressé, reconnaît qu'il y a peut-être moyen de sauver le membre condamné. Il entreprend le traitement et réussit. Quand il présente sa note à l'Américain guéri, celui-ci fait la grimace, et s'écrie: — C'est bien cher... car enfin vous ne m'avez pas coupé le bras!

Pourquoi ne pas dîner au Queen's Hotel le dimanche soir? Vous trouverez là cette atmosphère franchement canadienne-française que vous avez peut-être cherchée sans succès ailleurs. — Outre que vous y prendrez le succulent dîner que l'on y sert pour 90 cents, vous aurez le plaisir d'entendre l'excellente musique du trio composé de Maurice Ouderet, directeur.

Comment la France a perdu la partie dans la Sarre

La NATION BELGE a publié en fin décembre cette lettre de son correspondant à Sarrebrück:

La France a perdu la partie dans la Sarre, aussi complètement que possible, après avoir eu, à un certain moment, tous les atouts dans son jeu.

Quand, au lendemain de la guerre, la France obtint, en dédommagement des mines du Nord détruites par les Allemands, la propriété des mines sarroises, on pouvait s'attendre à la voir profiter des quinze années qui allaient s'écouler avant le plébiscite pour intensifier sa propagande. Les Sarrois, à cette époque, étaient à qui voulait les prendre. De race germanique, certes, et de langue allemande, ils avaient trop souvent changé de maître au cours des siècles pour pouvoir opposer une résistance bien solide à la francisation. La plus grande partie de la Sarre, il ne faut pas l'oublier, se trouvait à l'intérieur des frontières françaises de 1792 et même de 1814. Il fallut les Cent Jours et Waterloo pour l'arracher à la France, pour la séparer de la Lorraine avec laquelle elle forme un seul bassin minier.

Une politique sarroise bien conduite, complètement nécessaire d'une politique rhénane hardie, eût rejeté la Prusse — sinon l'Allemagne — au delà du Rhin. Quelques hommes le compriront, très peu, et au premier rang de ceux-ci des militaires. Mangin, à Mayence, réveillait les amitiés françaises, encourageait le séparatisme latent des catholiques rhénans. Si on l'avait laissé faire, c'est bientôt toute la rive gauche du Rhin qui se serait ralliée au «Los von Berlin», c'est-à-dire que nous n'aurions pas seulement les Dordens et les Smeets, mais aussi M. Adevauer, premier bourgmestre de la ville de Cologne et un des chefs les plus influents du Centre catholique. Ce que tenta Mangin en Rhénanie, le général Andlauer l'essaya dans la Sarre. D'origine alsacienne, parlant admirablement allemand, le général Andlauer fut le premier administrateur militaire du Saargebiet. Grâce à son administration éclairée, la Sarre, la veille encore astreinte à toutes les privations de la guerre, vit le pain blanc remplacer le pain KK qui continuait à sévir quelques kilomètres plus loin, dans le Palatinat. La révolution à Berlin, le spartakisme de Kurt Eisner à Munich, avaient tellement impressionné la population sarroise que des pétitions réclamant l'annexion à la France se couvraient de signatures, que des délégations sarroises accouraient à Paris pour demander à la Conférence de la Paix de ne pas séparer la Sarre de la Lorraine.

Pas plus que Mangin, le général Andlauer ne put parfaire son œuvre. A la suite d'une brève émeute au cours de laquelle quelques magasins juifs de Sarrebrück furent pillés, il fut rappelé à Paris. Bientôt d'ailleurs, l'administration militaire devait céder la place à la «Commission de gouvernement» nommée par la Société des Nations.

Tout, cependant, pouvait encore être sauvé. Les sympathies françaises restaient aussi agissantes. Maîtresse des mines, grâce au Traité, la France allait s'emparer, à une seule, de toutes les usines importantes, à la seule exception de celle des frères Röschling, à Voelkingen. La chute du mark, la substitution de la monnaie française à la monnaie allemande défaillante, liaient tous les jours davantage les intérêts sarrois aux intérêts français. La France trouva dans la Sarre un débouché commercial merveilleux — il suffit de constater que ce petit pays, grand comme un demi-département français, est aujourd'hui encore le sixième client de la France, n'étant dépassé que par la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Allemagne, les Etats-Unis et la Suisse. Pour faire une Sarre française, il aurait suffi d'un peu d'habileté, d'un minimum de tact et d'une véritable continuité dans la politique française.

Mais Paris avait bien d'autres chats à fouetter! M. Rault, le premier président de la Commission de gouvernement nommée par la Société des Nations, était un ancien préfet français, excellent fonctionnaire pour l'intérieur, paraît-il, mais d'autant moins qualifié pour représenter la France en Sarre qu'il ne connaissait pas un seul mot d'allemand! D'autre part, il se trouvait en minorité au sein de la Commission, ne pouvant compter que sur le délégué belge, M. Lambert. (Disons en passant que, à la demande des socialistes allemands, M. Vandervelde, alors qu'il était ministre des Affaires étrangères, rappela M. Lambert qui fut remplacé par un Finlandais). M. Rault avait, en poli-

CARTES PROFESSIONNELLES

TÉL: HAZARD 9087
JEAN-MARIE NADEAU
AVOCAT
Diplômé de la faculté de droit de Paris
Immeuble Trust & Loan
100 est. rue St-Jacques

E.-R.-E. CHEVRIER, C.R.
Député aux Communes
AVOCAT CONSEIL
(Ontario et Québec)
Cours suprême, Cour de l'Echiquier
45, Ave RIDEAU OTTAWA

UNE SESSION DE LA COUR DU BANC DU ROI
ayant Jurisdiction criminelle dans et pour le district de Montréal se tiendra au Palais de Justice en la Cité de Montréal, le VENDREDI, PREMIER JOUR DE FÉVRIER PROCHAIN, A DIX HEURES DU MATIN.
En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre toute personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'ils y soient présentes, de se présenter devant moi, le Juge de Paix, coroner et agent de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à sa paix trouver avec tous leurs documents.
Le shérif,
OMER LAPIERRE.
Montréal, 10 janvier 1935.
Bureau du Shérif.

tique, toutes les habitudes d'un préfet de la République. Accoutumé à soutenir les radicaux, il voulut suivre la même politique dans la Sarre. Or, dans ce pays essentiellement catholique, le Centre représente de 50 à 60 pour 100 des électeurs, tandis que les radicaux ou démocrates n'ont jamais pu grouper plus de 5 pour 100 des suffrages. On voit d'ici combien d'eau semblable maladresse devait apporter au moulin allemand!

Car les Allemands ne restaient pas inactifs. Ils possédaient, en Sarre même, une véritable armée de fonctionnaires prussiens immigrés, fonctionnaires que la Commission de gouvernement ne révoqua pas. Le mot d'ordre fut vite répandu. Profitant des fautes de M. Rault, et aussi, plus tard, de l'avènement du cartel des gauches en France, les agents allemands firent entendre que la France, c'était la laïcité, la suppression des écoles religieuses et du budget des cultes. L'évêque de Trèves, Mgr Korum, d'origine alsacienne, resta neutre. Son successeur, Mgr Bornwasser, se jeta, soutane retroussée, dans la bagarre. De leur côté, les socialistes profitèrent de quelques erreurs retentissantes de la direction des mines — il n'est pas de patron plus inhumain que le patron anonyme — pour déclencher des grèves et opposer le faisceau des lois sociales allemandes à ce qu'ils appelaient la désorganisation française.

A Paris, pendant ce temps, se faisait sentir l'influence de certains métallurgistes, égoïstement protectionnistes, qui voyaient d'un très mauvais œil la concurrence de la sidérurgie sarroise. La politique de rapprochement Briand-Stresemann, en vertu de laquelle l'occupation rhénane et la Sarre ne représentèrent plus que des «monnaies d'échange» pour les réparations, fit s'enlever les dernières chances françaises.

Pour avoir négligé la «politique d'abord!», pour avoir gaspillé tous ses atouts, la France s'était de la sorte mise elle-même hors jeu. Si le plébiscite avait eu lieu avant l'avènement d'Hitler, 95 pour 100 des suffrages auraient réclamé le retour à l'Allemagne.

Mais il y a le «fait Hitler». En quoi celui-ci peut-il influencer le plébiscite du 13 janvier? (1).

René HISLAIRE

(1) Le résultat du plébiscite donne la réponse à cette question. — N. de la R.

Découvertes et liaisons géographiques

On mande de Little America que les géologues de l'expédition Byrd ont révélé l'existence d'un long plateau reliant le pôle sud à la terre Marie Byrd. Les géologues avaient cru, tout d'abord, qu'il s'agissait d'un glacier, mais ils découvrirent la terre ferme sur une étendue de plusieurs centaines de kilomètres, presque parallèlement au 145^e méridien ouest.

D'autre part, l'aviateur Lincoln Ellsworth a, dans la nuit de Noël, réussi à relier l'île de la Déception, petite île de la terre de Graham, à 600 milles du cap Horn, à la Nouvelle-Zélande, en atterrissant sur le rivage extrême de la mer de Ross qui sépare le continent antarctique de la Nouvelle-Zélande. Il a donc relié la pointe extrême de l'Amérique latine aux territoires rendus fameux par les voyages de Scott, Shackleton et Amundsen.

Un coup d'œil sur la bande de votre journal vous rappellera la date d'échéance de votre abonnement. Vous nous rendriez service en le renouvelant avant que nous ne vous en fassions la demande.

Chez WOODHOUSE

Mobilier Chesterfield, recouvert de reps de soie et de tapisserie ramagée. Noyer sculpté à la main. Valeur: \$155. Les trois pièces pour

\$99
Versement initial: \$45.00
24 mensualités de \$39.4

Ameublement de chambre à coucher. Paire de chaises et table, d'un dessin harmonieux. Noyer veiné, orné d'une fine sculpture d'argent. Valeur: \$180. Les quatre pièces pour

\$129
Versement initial: \$55.00
24 mensualités de \$57.5

Ameublement de salle à manger, neuf pièces. Chaises recouvertes de cuir, de velours ou de reps.

\$169
Versement initial: \$5
24 mensualités de \$4.38

Radios

AUBAINES
6 Lampes, Sparten, modèle de \$21.75
table. Valeur: \$55.
1 Lampe, Northern Electric, modèle de table. Valeur: \$35.
7 Lampes, Philco, modèle de \$24.75
table. Valeur: \$33.75
7 Lampes, Philco, modèle de \$39.50
Lowboy, Valeur: \$55.
7 Lampes, De Forest Crosley Lowboy, Valeur: \$55.
7 Lampes, Philco, modèle de \$27.50
table. Valeur: \$42.50.
Versement initial: \$5 Mensualités: \$3

WOODHOUSE & CO. LTD.
105 ouest, rue Sainte-Catherine

Réforme ou réformation ?

LE HURON est allé entendre le Grand Manitou blanc qui a prononcé il y a quelques jours un grand laïus politique et surtout électoral. Perdu dans la masse du public de Facès-Pâles, l'auteur des incomparables billets de l'ORDRE regardait curieusement le jaciés du Grand Manitou et des Petits Manitous de son entourage. Il regardait aussi avec un intérêt quasi médical les faces des Visages-Pâles et des Dos-Verdâtres accourus en foule pour entendre la bonne parole venant de l'Ouest.

Le Huron a toujours cru que la lumière doit venir de l'Est, mais les événements de l'histoire se sont chargés de lui montrer qu'il était dans l'erreur. Toujours compréhensif, il a donc cru que la lumière pourrait peut-être venir d'une direction contraire; aussi est-il allé entendre le réformateur.

Car il n'y a aucun doute à entretenir: le Grand Manitou blanc est un réformateur, velléitaire peut-être, mais tout de même un réformateur. Ce sont les gazettes bien pensantes, sans compter quelques autres qu'il est inutile de nommer, qui nous le disent. Et comme la parole écrite passe aux yeux de certains pour parole d'évangile, la grande majorité des gens présents devait certainement croire que le Manitou est réellement un réformateur. Ils l'ont donc écouté avec componction.

L'illustre Manitou ne connaît pas le parler en usage sur les bords du Saint-Laurent, parler aussi doux que le lait de l'Elmhurst Dairy; mais en politicien habile, l'homme-de-l'Ouest a tenu à prononcer dans cet idiole quelques mots aussi peu voltairiens que possible, mais qui n'en ont pas moins eu un certain succès. Le Huron, dont l'ouïe est extraordinairement fine, a compté le nombre de mots prononcés par le Grand Manitou dans la langue des Facès-Pâles d'Iroquoisie: très exactement 69. C'est ce qui s'appelle brûler la chandelle par les deux bouts; il est dangereux pour les ménages d'un Grand Manitou de faire un effort semblable: c'est courir des risques graves.

Or donc, l'homme-de-l'Ouest a prononcé quelques paroles en iroquois, puis il s'est résolu à lancer dans l'exposé de ses réformes.

Voici ce que le Huron a pu glaner de cet incomparable programme édyffiant:

Tous les gens qui ont au moins un poil dans la main ont le droit absolu de le cultiver: ils recevront donc une indemnité qui sera connue sous le nom d'assurance-chômage. Comme tout le monde, même en Iroquoisie, n'a pas un ou plusieurs poils dans la main, on créera, grâce aux lumières puissantes du Grand Manitou, d'autres indemnités. Les pouvoirs publics en accorderont une aux vieillards en bonne santé, et une autre à toute personne souffrant de cors aux pieds ou de rhume de cerveau (assurance contre la maladie). Il y aura même une assurance dite d'hygiène nationale, ce qui ne signifie rien du tout, mais qui a eu justement à cause de cela un immense succès. Les gens ne pourront plus se casser une côte en tombant d'une échelle sans que le paternel gouvernement canadien s'entende à leur faire accepter une indemnité.

Pour racheter son inaction durant ces dernières années, le gouvernement impérial et eddyffiant s'occupera activement de tout régler: les bénéfices commerciaux (défense de faire trop de profits, mais entière permission d'avoir des déficits jusqu'à la Saint-Trou-La-La), les salaires (on fixera un maximum afin que certains exploités soient dispensés de payer davantage), les heures de travail, etc., etc. Toujours paternels sinon paternés, ces messieurs qui, tel Moïse, nous dispensent la loi du haut de la Colline inspirée ficheront leur nez dans la gestion des compagnies (n'ayez aucune crainte, mes frères blancs, il y aura autant de surcapitalisation que par le passé, sinon davantage), et se mettront

à nous vendre du blé, comme faisait Joseph au bon temps des pharaons.

Enfin, comme si tout cela ne suffisait pas, l'illustre Grand Manitou a fait savoir que le gouvernement a l'intention de prendre une mesure que dans la langue des Habitants-aux-Cheveux-Rouges on appelle « control of business ». La formule est vague à souhait et autorise toutes les interprétations possibles et imaginables.

Pour un programme, c'est un programme, comme dirait l'autre. C'est plus qu'une réforme, c'est une réformation. Et le réformateur a tout le physique de l'emploi. Il paraît, et l'on applaudit. Moins on comprend, plus on bat des mains. C'est dans l'ordre des choses chez les Facès-Pâles d'Iroquoisie et d'ailleurs.

Parlant d'un poste important dans les rouges de l'Etat, Voltaire disait: « Il fallait un mathématicien, ce fut un danseur qui l'obtint. » Le Huron ne saurait lui-même dire mieux. Et tous les gens sensés partageront son avis.

Contrôle, réformes, assurances... Mais, nom d'un crapaud iroquois, quand aurons-nous donc l'assurance d'être enfin gouvernés!

Le HURON eddyffé

Livres nouveaux

Marie LE FRANC: *La Rivière Solitaire*. Roman. Chez Ferenczi & Fils, éditeurs, 9 rue Antoine-Chantoin, Paris, 14e.

On écrit encore, on écrit toujours, et tout heureusement, des romans dont le sujet est pris dans la réalité vivante — et c'est le cas de celui-ci, *La Rivière Solitaire*, par Marie Le Franc. C'est de la vie, de la plus dure, de la plus surprenante pour nous, de la plus tragique et de la plus émouvante, de la plus humaine, c'est-à-dire de la plus triste, avec ses joies sourdes et profondes, avec ses lassitudes mais avec ses espérances. C'est la vie de défricheurs canadiens, aux limites du Grand Nord, un hiver de leur vie jusqu'à la naissance merveilleuse du printemps.

C'est, que l'on ne s'y trompe point, tout autre chose que Maria Chapdelaine, et Rose Trépanier, figure centrale, très pure et cependant déjà très femme, a du charme et du mystère comme n'en a point l'héroïne de Louis Hémon.

Surtout ce roman a pour lui d'être un témoignage et, valablement, Marie Le Franc peut dire:

— J'ai connu ces hommes et ces femmes. J'ai vécu cette existence. Je témoigne devant vous.

Tout son cœur, tout son talent ont, de ce témoignage, composé le récit qu'on voudra relire après l'avoir lu d'un trait.

L'ouvrage fera prochainement dans l'ORDRE le sujet d'une étude spéciale.

Avant de faire un cadeau à un communiant, voyez chez Miska les chapelets, médailles, crucifix, médaillons, de même que les montres, etc. Consultez leur liste de prix. 1240, Square Phillips. Tél.: LA 2121 (r-b)

Avec un abonnement

Québec, 16 janvier 1935.

Voilà quelques mois je vous donnais mon impression au sujet de votre journal.

Quelque absent de la ville, j'ai eu l'occasion de lire votre journal, que des amis me faisaient parvenir. Aujourd'hui de retour, je m'empresse d'être un de vos abonnés.

Au début, votre journal doit avoir subi ses épreuves sans doute. Connaissant votre énergie, on savait à l'avance que vous surmonteriez tous les obstacles. A présent, mes amis et moi sommes persuadés que votre journal aura longue vie. Vous mériteriez des félicitations pour vos articles si intéressants.

QUESTIONS DE LANGUE

FIGURER. — Ce verbe est bien français, mais il devient dans notre langue comptable et commerciale un anglicisme (*to figure*) en voie de supplanter les verbes calculer, compter, chiffrer, établir, tabler.

On doit dire: *calculer, établir, et non « figurer »*, le prix de revient d'un article; *calculer, compter, chiffrer, et non « figurer »*, vite et juste.

Dans notre vocabulaire comptable, le verbe « figurer » signifie prendre place, se trouver dans: Cette marchandise doit « figurer » à notre inventaire; le solde du compte Effets à recevoir « figure » à l'actif; ces deux articles ne « figurent » pas dans notre facture, dans votre catalogue; cet item ne doit pas « figurer » sur le compte; le nom de M. X. « figure »-t-il sur votre liste de recouvrements? En un mot, on fait « figurer » une opération commerciale dans les livres ou registres comptables: Quelle écriture « figurera » au journal pour cette opération?

On emploie aussi le verbe « se figurer » dans le sens de s'illusionner, s'imaginer, croire: « se figurer » une chose. Ce voyageur se « figure » qu'il placera une bonne commande chez ce client.

Voilà deux anglicismes à bannir de notre langage.

Devais-je mentionner qu'un jour, en vérifiant les livres d'une maison d'affaires, j'ai entendu un employé dire à l'un de ses confrères: « Vous n'êtes pas un bon figureur! Il eût fallu dire: *chiffreur, calculateur*. Il convient d'ajouter que cet employé semblait ignorer l'existence des verbes français cités au commencement de cet article; il ne faisait que « figurer » un montant, un prix, et parfois mal « figurer » et même défigurer les frais, surtout quand sa « figuration », c'est-à-dire son calcul, n'était pas exacte. Alors, il était obligé de « réfigurer » pour recalculer.

La petite bête

M. André Thérive publie dans le FIGARO une série d'analyses de textes choisis dans les ouvrages d'auteurs contemporains. Ce sont de véritables leçons de stylistique. Nous les reproduisons au bénéfice des personnes qui s'intéressent aux questions de langue, en particulier à celui des professeurs de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

En lisant *Capitaine Conan* de Roger Vercelet (Edition Albin Michel, p. 34)

«... Nous venons de voir défilier le ventre de Berthelot dans les fleurs, la gueule de nos canons bâillonnés de roses, la piaffe des arabes blancs sur qui dansent les chasseurs d'Afrique, l'infanterie roumaine, rêveuse et sympathique, dont les sonneries longues semblent de nostalgiques appels de bergers. Maintenant c'est à nous... On descend comme une invasion, dans le tonnerre rythmé de cent vingt tambours. On refoule du genou des enfants en guenilles, happés au passage par les explosions des caisses... »

Ce qui frappe tout de suite, c'est le barrologisme du style, qu'on eût appelé « impressionnisme » à l'époque d'Alphonse Daudet. Il s'agit de l'entrée des alliés victorieux à Bucarest, en 1918. La concision empêche de bien voir comment le général Berthelot pouvait exhiber son ventre dans les fleurs; mais le reste est clair. *Roses* sert à ne pas répéter le mot fleurs, mais nous sommes dans les Balkans en novembre... *Piaffe* est un vieux mot qui signifie ostentation, esbroufe, mais qui semble ici substitué à *piétement*; le singulier pour le pluriel est un trope connu, de Tacite aux Goncourts.

Longues est très bien placé après sonneries. *Sympathique* pourrait sembler plat, mais c'est le mot que « pensent » les soldats français, seule notation naturelle, populaire dans ce paragraphe très réel. *Nostalgiques* est une épithète assez banale pour appels de bergers, la mélancolie des pâtres étant de rigueur...

A partir de maintenant... le passage est,

« Bill », « Billier ». — L'anglicisme « bill » est courant parmi nous pour désigner un compte, une facture, une lettre de voiture, un connoiement et même un billet de banque.

On doit donc dire: Mettez cela sur la facture, ajoutez cet article à mon compte, et non sur le « bill »; donnez-moi la lettre de voiture (chemin de fer), le connoiement (bateau, paquebot), et non le « bill of lading »; voici un billet de banque de \$10, et non un « bill » de \$10.

Parfois l'on attribue au mot « bill » le sens d'affiche, et l'on appelle « Bill poster » celui qui pose une affiche. C'est un afficheur, et l'artiste ou le peintre qui fait l'affiche est un affichiste.

Bannissons absolument de notre langage l'expression « bill of lading » et n'employons pas pour nos expéditions des lettres de voitures et des connoissements libellés exclusivement en anglais. Demandons aux compagnies de chemin de fer et de navigation des formulaires françaises, et employons-les, au moins dans la province de Québec. Ces imprimés devraient être bilingues, conformément à la loi Lavergne.

On entend par un « clean bill of lading » une lettre de voiture ou connoiement en règle, c'est-à-dire dont les blancs ont été régulièrement remplis ou libellés.

De l'anglicisme « bill », on a formé naturellement le barbarisme « biller » qui, selon le cas, signifie: *facturer, étiqueter, afficher, libeller* ou remplir une lettre de voiture ou un connoiement. On donne encore à « biller » la signification de faire approuver ou viser une lettre de voiture, un connoiement. Il conviendrait de faire usage de ces termes français.

Ajutor FRADET

si j'ose dire, en majeur. Le on indique une intention de style familier, intention seulement. Le léger excès des mots et des nuances forme un « paroxysme » à la d'Esparbès... J'entends par là que chaque terme fort et légèrement corsé est substitué à un temps faible et exact: *refoule à pouce, happés à attrés, explosion à fracas... Explosions ne sert peut-être qu'à ne pas répéter tonnerre, et caisses à éviter un second tambour*. Le morceau est d'ailleurs très bien venu, quoiqu'un peu « Artistes français ».

«... On marche, des frissons dans les dos, les nerfs tendus comme les cordes des tambours. C'est un fracas d'écroulement qui roule à présent dans la Calea rétrécie. Tout rythme s'est cassé dans les heurts des échos. Tantôt grondante, tantôt métallique et craquante, la foudre que tricotent les baguettes erragées rejailit des façades; chacune des hautes maisons vous assène au passage un pan de bruit, de ce bruit qui les bat, enfonce les fenêtres béantes, ces fenêtres où s'étagent des visages crispés, d'où pendent des drapeaux, d'où des fleurs commencent de pleuvoir... »

La dernière phrase n'est que le développement des « heurts des échos » qui termine la première sur des sonorités dures. Il y a quelque pléthore dans ce morceau de bravoure; si les fenêtres sont béantes, comment le bruit les enfonce-t-il? La reprise de la phrase en deux endroits: *de bruit... de ce bruit et les fenêtres, ces fenêtres*, offre un artifice un peu oratoire. Il n'est pas sûr que s'étagent soit le mot le plus propre, bien que les spectateurs paraissent forcément en rang de taille: peut-être est-ce sur toute la façade et non dans une embrasure que l'auteur veut marquer ledit étagement?... *Assène un pan, tricoter la foudre, battre les fenêtres*, forment des catachrèses adroites, dont la profusion seule serait critiquable. On remarquera que la phrase *Tout rythme s'est cassé...* forme justement un alexandrin, ce qui est fâcheux pour évoquer une rupture de rythme... *Cassé* supplée *brisé*, trop doux.

M. Roger Vercelet est visiblement un écrivain très classique dans ses hardiesses. On pourrait même reconnaître l'universitaire à son habileté. Son talent est de premier ordre, mais loin de présenter des aspects nouveaux. Les modernistes outragés s'en plaindraient seuls.

André THERIVE

LA MUSIQUE

Ninon Vallin

Ceux qui avaient le don d'ubiquité consacré à l'art français. Outre les spectacles renouvelés depuis le début de la semaine qui partageaient le public entre deux fortes œuvres dramatiques excellentes présentées, la *Flambée* au cinéma de Paris et la *Rafale* au Théâtre Stella, et les soirées d'un cachet si particulier auxquelles Lucienne Boyer conviait les Montréalais, deux artistes français parmi les plus grands se sont succédé le même jour dans la salle du Ritz pour y faire l'enchantement de nos mélomanes. L'après-midi, c'était le pianiste Robert Casadesu qui jouait devant les membres du Ladies' Morning Musical Club; le soir, Mme Ninon Vallin faisait communier le public à son art incomparable.

On ne se lasse pas d'admirer un art aussi pur, aussi complet que celui de Mme Vallin aux côtés de qui notre compatriote Longtin fit de si brillants débuts en France. Au près d'elle, le plus grand nombre des musiciens que nous entendons pourtant avec plaisir n'ont que du talent. On a l'impression qu'elle nous révèle la musique, qu'elle interprète des œuvres toutes nouvelles, même quand elle chante des choses bien connues. On dirait qu'elle découvre à ce qu'elle chante des qualités encore insoupçonnées. Son interprétation nous porte à qualifier de chefs-d'œuvre des œuvres auxquelles on n'avait jamais songé à donner ce titre.

Son art est fait surtout de simplicité. Pas un instant elle ne recherche l'effet, ne tombe dans le factice, le maniérisme ou l'exagération. Qu'elle chante de la musique classique, romantique ou « moderne », elle conserve à toute chose son caractère, mais en enlève ce qu'il peut y avoir d'incompatible avec la pureté de son art. C'est ainsi par exemple qu'elle dépouille Haendel de sa pompe, qu'elle donne plus d'effort à la veine facile de Gounod et qu'elle met à la portée du profane les subtilités de certains contemporains. Son triomphe le plus complet se trouve naturellement dans des œuvres aussi sereines et parfaitement équilibrées que celles de Mozart et de Gluck, chez les classiques, et de Debussy, de Fauré et de Charpentier, chez les contemporains.

La longévité des animaux

Deux savants anglais, sir Peter Chalmers Mitchell et le major Stanley Flower, viennent de publier le résultat de minutieuses recherches sur la longévité des animaux. Ceux qui ont le sang froid paraissent détenir le record, en particulier les tortues de jardin, qui peuvent devenir centenaires, et même bicentennaires. Les auteurs en citent une qui vécut 96 ans dans une même famille de Cornouailles. Les poissons peuvent atteindre un âge avancé, de 40 à 60 ans. L'âge extrême moyen des animaux serait le suivant: éléphant, 50; rhinocéros, 45; hippopotame, 40; cheval, 40; baleine, 40; ours, 35; singe, 35; chat, 30; girafe, 30. Les bêtes sauvages, le lion par exemple, ont plus de chances de vivre vieux en captivité, où l'on subvient à leurs besoins, qu'en liberté, où leur existence dépend de leurs capacités de chasse. La longévité des oiseaux est sujette à de nombreuses légendes. On a cependant des preuves certaines de perroquets ayant atteint 105 ans. Les petits oiseaux, rossignol, canari, etc., peuvent vivre de 20 à 25 ans.

Ces compositeurs, pourtant différents les uns des autres, ont en commun la sérénité et l'équilibre qui font les chefs-d'œuvre. L'art de Mme Ninon Vallin est égal à celui des œuvres qu'elle chante et c'est ce qui la porte au sommet de l'art avec cette facilité qui fait croire qu'on pourrait aisément y arriver soi-même.

Sa voix, un peu vibrante parfois, est un pur cristal mis au service de la beauté; elle est un moyen d'expression et non de succès. Mais le succès que nous recherche pas la chanteuse lui vient précisément du fait qu'elle met sa voix, son art et sa personne au service des œuvres et de la musique, au lieu de se faire de la musique et des œuvres un piédestal pour mieux briller.

Georges LANGLOIS

THEATRES ET CINEMAS

STELLA Ce soir, à 8 h. 30, et jusqu'à lundi soir inclus. A LA DEMANDE DU PUBLIC **GIL ROLAND** dans **LA RAFALE** Pièce en 8 actes d'Henry Bernstein TOUTE LA TROUPE EN SCENE MATINEE DIMANCHE Prix: matinées, 50c - 35c; soirées, 75c - 60c

Théâtre de Sa Majesté DERNIER JOUR MATINEE ET SOREE

Lucienne Boyer

ET SA TROUPE

Un succès sans précédent

Soir: orchestre, \$2.25, \$2.50, \$2.75; balcon, \$2.50, \$2.75; loges de 6 sièges, \$2.75. Matinée: orchestre, \$2.25, \$1.70; balcon, \$2.25, \$1.70, \$1.15; 2e balcon, \$1.50, 85c; loges de 6 sièges, \$1.50. Toutes taxes comprises.

CINÉMA de PARIS

A la demande générale

MARIA CHAPDELAINÉ

avec

Madeleine Renaud, Jean Gabin, Bacqué, Rignault, Suzanne Després, T. Bourdelle et FRED BARRY

Par suite d'une nouvelle entente et avec la permission spéciale des éditeurs de Paris, ce film désormais fameux reprend l'affiche. Inutile de dire que c'est la dernière occasion de le voir.

Saint-Denis

Un film qui fera la joie des musiciens et celle des gens qui aiment au cinéma des romans d'amour aussi beaux qu'intelligents.

La Chanson de l'Adieu

ou

UN AMOUR DE CHOPIN

avec

JEAN SERVAIS JANINE CRISPIN LUCIENNE LEMARCHAND MARCEL ANDRÉ

Egalement à l'affiche

JEAN MURAT BRIGITTE HELM MADELEINE OZERAY

dans

Le Secret des Woronzoff

Une histoire de soie dont l'affabulation vous étonnera par sa nouveauté

Un voyage d'observation en Russie

raconté par un des directeurs de la Ligue maritime et coloniale, collaborateur de « Mer et Colonies »

SUITE ET FIN

LES soviets, préoccupés de leur formule: « Tout pour le peuple et par le peuple », se sont fait un devoir de marquer, par maintes créations, la réalisation de cette doctrine. A Moscou, ils ont créé ce qu'on a appelé le Parc de Culture et de Repos, immense jardin situé le long de la Moskowa, et où, dans un cadre vraiment très beau et d'ailleurs bien tenu, sont réunies les attractions les plus variées: jusqu'à un impressionnant parachute dévalant d'une haute tour. L'accès de ce parc est gratuitement et périodiquement ouvert au peuple des travailleurs « en carte ».

Autre exemple de cette préoccupation de distraire le peuple, sinon de lui faire oublier son sort: dans une grande avenue, des hauts parleurs « administratifs », eux aussi, fonctionnent en permanence pour la distraction de la foule. Simple détail qui en dit long.

C'est dans le même esprit qu'a été créée la Maison de Repos, dont le principe est excellent, tant au point de vue social que sous le rapport philanthropique. Chaque ouvrier a droit à 20 jours ou à un mois de repos

payé par an. Passons à l'application. Les Soviétiques ont affecté à cette organisation les demeures privées confisquées, les somptueuses villas des anciens riches. C'est dans ce cadre, dont le mobilier, les objets d'art, sont intacts, que les gens viennent, sans leur famille qui, pendant ce temps, se débrouille comme elle peut, passer réglementairement leur temps de repos: Non pas là où ils veulent, mais là où on leur dit d'aller, entassés dans une promiscuité malpropre et astreints à avaler le broiet soviétique. En un mot, ce qu'on pourrait appeler « être en corvée de vacances ». Cette conception et son application suffisent à caractériser l'esprit de la doctrine soviétique et la passivité des adeptes. Que cela plaise aux Russes, c'est affaire à eux. Mais quelle méthode de visionnaires de vouloir, par la coupable complexité des uns et la stupide ignorance des autres, vouloir imposer cet inraisonnable régime, pris dans son ensemble, à l'humanité entière?

On m'a dit là-bas que Lénine était nettement opposé à cette action mondiale. Il estimait que le nouveau pouvoir aurait assez

de s'imposer à ses adversaires intérieurs pour s'abstenir de chercher à débordier sur le monde. C'est Trotsky qui, persuadé que la Révolution ne réussirait qu'autant qu'elle serait mondiale, arriva à faire triompher son point de vue, jusqu'au jour où il se cassa les reins et dut s'exiler, pour échouer finalement en France, pays où il se sentait ennemi par son sentimentalisme et son ignorance des choses du dehors. Mais la méthode Trotsky a survécu à la déchéance de son auteur.

La semaine est, ici, de 6 jours, et la durée de la journée de 7 heures; cette dernière disposition en raison sans doute de l'abondance des bras. En effet, Moscou compterait aujourd'hui, affirme-t-on, 4 millions d'habitants, étant donné l'afflux payant vers la capitale.

Un principe que les Soviétiques revendiquent et dont il serait inéquitable de nier la sagacité, est que « quiconque doit travailler et que le travail est un droit ». Voilà pourquoi ils ont légitimement quelque raison à s'enorgueillir de n'avoir point de chômeurs... en dehors des pauvres diables, intellectuels ou autres qui, ne pouvant travailler manuellement, et non fonctionnaires, sont démunis de la carte alimentaire de travail. Ceux-là peuvent crever; et ne s'en font-ils, sans doute, pas faute. On répond à cela que la race est si prolifique... Sans

doute. Mais on n'en connaît, en raison de l'étendue du pays, et de la difficulté d'investigation, ni le nombre exact, ni le mouvement, en dépit des statistiques officielles. Et puis, la Russie vient d'entrer dans la voie, combien périlleuse, de la suppression officielle d'enfants avant terme par l'avortement légal. Quelques restrictions qu'on ait apportées à cette mesure, quelles en seront les conséquences? Bien osé qui saurait le prédire. En une bien remarquable étude, que M. F. Boverat publiait récemment, dans le *Musée Social*, le nombre d'opérations de cette nature a été à Moscou de 80,000 en 1931, et à Leningrad de 67,000 en 1929, tandis que leur proportion dans cette dernière ville était de 31 pour mille contre une natalité de 22 pour mille. Ces chiffres n'ont pu qu'augmenter depuis sous l'influence de la campagne, officiellement également, poursuivie là-bas depuis quelques années.

L'avenir, les faits, plus forts que les doctrines qu'elles soient, démontreront quelle part de vérité, quelle part d'erreur, renferment ces théories sociales. Un fait ressort et domine: Les débuts de leur application auront sacrifié une génération; et bientôt deux, de l'aveu des dirigeants actuels de la Russie. Les générations à venir iront-elles jusqu'au bout de l'espérance? Mystère, encore.

Un trait minuscule, éclairé d'un jour singulièrement significatif les instants qu'a

vécus ce peuple. « J'avais vu, jadis, des chiens, nombreux, en Russie. Je n'en vois plus un », disais-je à notre aimable et souriant cicéron. « En effet », répondit celtic, très circonspect dans ses réponses, attendu que, si les murs ont des oreilles, et si des « curieux » ou des « curieuses » suivent les conversations, c'est bien en ce pays: « Vous savez, lors de la Révolution, à la fin de la guerre... — On les a mangés? — Oh! non, certes. Ils ont seulement disparu à ce moment ».

Toute la Russie actuelle est dans cette répartition.

Les musées pullulent, à Moscou, comme à Leningrad. Les Bolcheviks, et c'est à leur louange, en ont fait, dans quelque ordre que ce soit, un puissant instrument de propagande, en même temps que d'éducation populaire, domaine où il y a tant à réaliser chez eux sous ce rapport. C'est ainsi qu'on ne visite pas un musée, quel qu'il soit, sans rencontrer des groupes, évidemment constitués par une organisation centrale, et composés de 20 à 40 participants, parcourant les salles, suivant les explications d'un — ou d'une — guide chargé de la démonstration. Ces gens des deux sexes, de tout âge, donnant davantage l'impression de clochards enrôlés que de visiteurs volontaires, et dont l'œil vaguement ahuri exprime une idée exacte de l'intérêt qu'ils attachent aux explications. Mais le principe

est sauf. Peut-être réussirait-il auprès du public compréhensif, tel que le nôtre? Mais en ce pays...

Ces musées sont d'ordre très différent: les uns sont les anciens musées de l'époque impériale, remplis, à Moscou comme à Leningrad, d'admirables, d'incalculables richesses. Les autres, des musées d'éducation nationale ou de propagande.

Il me faut, en toute impartialité, mentionner ici un fait. On a dit et répété que le gouvernement soviétique a volé et liquidé les trésors artistiques et les bijoux nationaux qu'il a trouvés en arrivant au pouvoir. Cela n'est pas vrai. Il est impossible qu'un tel bouleversement se soit effectué sans des spoliations d'ordre public ou privé. On en trouve la trace dans les objets offerts par les magasins d'Etat dont j'ai parlé. Mais les bijoux de la couronne, les inappréciables collections d'art, les richesses provenant des Cours du passé, sont là, dans les musées, jalousement gardés: Au point de vue certains, comme au Kremlin, chaque groupe de touristes, « la » guide en tête, est suivi par un soldat, revolver au côté, chargé de faire rejoindre les trainards et d'assurer l'homogénéité de la bande.

M. RONDET - SAINT

Cadeau utile et agréable: un abonnement à l'« Ordre ».